



ST-MAURICE

Cour du Martolet, couloir des catacombes
et cour Ste-Catherine

Campagnes 2010 à 2014

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

mars 2015

ST-MAURICE

Cour du Martolet, couloir des catacombes et cour Ste-Catherine

Campagnes 2010 à 2014

A. Antonini, M.-P. Guex

Rapport d'activités de mars 2015

SOMMAIRE

1 Cadre général des travaux 2010 – 2014

- 1.1 Travaux 2010 : démontages, nouvelle fermeture occidentale et cheminement provisoire
- 1.2 Travaux 2011 : démontages, consolidations, compléments d'analyse et inventaire du dépôt du clocher
- 1.3 Travaux 2012 : consolidations, compléments d'analyse (chevet des chapelles latérales et mausolée primitif)
- 1.4 Travaux 2013 : passerelles définitives et fin des consolidations
- 1.5 Travaux 2014 : consolidation de la voûte des catacombes et derniers travaux de mise en valeur (ouverture d'une porte et étude de la cuve baptismale)

2 Résultats du suivi archéologique

- 2.1 Compléments concernant les vestiges de la cour du Martolet
- 2.2 Les vestiges au pied de la galerie du chemin de fer
- 2.3 Le mur oriental du Martolet, au nord du clocher
- 2.4 Compléments concernant le couloir des catacombes
 - 2.4.1 Le sous-sol du couloir des catacombes
 - 2.4.2 La voûte des catacombes
 - 2.4.3 La porte rouverte dans la paroi sud (liaison avec la chapelle Ste-Catherine)
- 2.5 Compléments concernant la cuve baptismale du cloître Ste-Catherine

3 Inventaire du dépôt du clocher

- 3.1 Cadre du mandat et travaux effectués en 2011
- 3.2 Mobilier inventorié
 - 3.2.1 Le mobilier provenant des fouilles de la maison Panisset
 - 3.2.2 Le mobilier de provenance indéterminée

4 Illustrations

5 Inventaire succincte des objets du clocher (3^e étage)

- 5.1 Listing classé par numéro d'inventaire
- 5.2 Planches contact des différentes catégories

1 Cadre général des travaux 2010-2014

- **Travaux de terrain (Martolet et couloir des Catacombes)**

Entre 2010 et 2014, les fouilles archéologiques menées dans la cour du Martolet ont été ponctuelles. Les travaux les plus conséquents, effectués au début de cette période, ont porté sur le secteur du mausolée, sur le chevet des chapelles situées au nord du clocher et sur le couloir des catacombes (pose du drain)¹. Il s'agissait en outre de compléter la documentation des vestiges mis au jour lors du démontage des consolidations des années 1920/1950 et d'étudier les vestiges modifiés par la mise en valeur du site.

Le bureau TERA a surveillé le remblaiement du site, la construction du mur occidental, la pose des passerelles provisoires et le drainage des catacombes (en 2010). Il a également suivi la consolidation des maçonneries et les dégagements liés à la mise en valeur du site (en 2011 et 2012). Une fois les travaux de consolidation du Martolet terminés, et les passerelles définitives posées, le mauvais état des voûtes du couloir des catacombes a nécessité un assainissement urgent afin de sécuriser le passage des visiteurs ; une intervention archéologique a été programmée lors de ces travaux (en 2013-2014).

En 2014, la cuve baptismale dans le cloître Sainte-Catherine a été étudiée dans le cadre de sa nouvelle présentation. L'ouverture d'un passage à l'extrémité orientale du couloir des catacombes a permis d'analyser une ancienne porte romane bouchée.

Suite à l'échelonnement des interventions sur une longue durée, le site a dû être nettoyé dans son intégralité à plusieurs reprises pour documenter les différents états du chantier ou, simplement, pour garder le site visitable. Un nettoyage d'envergure a ainsi été effectué : avant le remblaiement du site (2010), après son nivellement avec du sable (2010), après la pose d'un cheminement provisoire (2010), après la consolidation des vestiges (2012), après la pose du cheminement définitif (2013), après les percements pour le tunnel CFF pour l'ouverture du musée (2014).

- **Travaux d'inventaire**

Parmi les travaux particuliers, il faut mentionner l'inventaire du dépôt situé au 3^e étage du clocher effectué par le bureau Tera en 2011.

- **Travaux d'élaboration et de transmission de savoir**

Pendant toute la période, l'élaboration du site a été poursuivie en tenant compte des demandes d'actualité.

- En début de l'année 2012, nous avons privilégié les premières périodes du site (nécropole romaine et mausolée). Le texte a fait l'objet d'une publication dans les actes du colloque de Clermont-Ferrand (novembre 2011), sur les « mausolées et églises aux IV^e –VII^e siècles »
Alessandra Antonini, « Saint-Maurice d'Agaune, de l'aire funéraire romaine au lieu de culte chrétien », *Hortus Artium Medievalium*, Vol. 18/2, 2012, p. 353-358.

- En 2012, la période des V^e – VII^e siècles a ensuite été traitée pour la publication consacrée aux Burgondes.

Eric Chevalley, Alessandra Antonini, « Sigismond et la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune », in : Les Burgondes, *Archéothéma (AT)* 25, novembre-décembre 2012, p. 68 – 73.

- La période carolingienne a été analysée en vue d'une publication dans le cadre de l'exposition « Die Zeit Karls des Grossen in der Schweiz », au Landesmuseum de Zurich (2013-2014).

Alessandra Antonini : « Karolingische Gangkrypten im Wallis », dans : Georges Descoedres, Jürg Goll, Markus Riek, « *Die Zeit Karls des Grossen in der Schweiz* », Zurich, Landesmuseum, 20 septembre 2013 – 2 février 2014, cat. d'exp. éd. Zurich 2013, p. 100-108, 322.

- Durant l'année 2014, nous avons réfléchi sur la restitution 3D des différentes phases de construction, à la demande du muséographe Michel Etter. Nous avons notamment regroupé les documents

¹ Périodes d'intervention sur le terrain : En 2010, du 7 au 15 juin, du 6 au 14 juillet, du 19 au 30 juillet, du 23 août au 3 septembre dans la cour du Martolet ; le 14 septembre sur le talus à l'ouest du Martolet ; du 4 au 11 octobre, et du 22 octobre au 12 novembre dans les catacombes. En 2011, entre juillet et septembre dans les catacombes ; en septembre et octobre dans le secteur du mausolée. En 2012, le 12 janvier et en avril dans le secteur des chevets gothiques ; en mai et juillet dans le secteur du mausolée.

demandés par CENTUM (Barcelone), pour la création d'un film montrant l'évolution des volumes entre le II^e et le XX^e siècle, et par le dessinateur Bertrand REYMOND (Yverdon-les-Bains), qui devait restituer des scènes. Nous avons corrigé les versions à plusieurs reprises après discussion notamment avec l'expert fédéral Charles Bonnet (Genève) et le professeur Hans-Rudolf Sennhauser (Zurzach). Dans le même cadre, nous avons également fourni des dessins de détails archéologiques pour la présentation du site.

Plusieurs textes avec leur iconographie ont en outre été préparés pour les festivités du 1500^e anniversaire, parus en 2014 et en début 2015, en particulier :

- A. Antonini, « Historique des fouilles » et « Le site archéologique de l'abbaye », dans : L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, *Archéothéma* (AT) 36, septembre - octobre 2014, p. 20-31.
- A. Antonini, « Le monastère d'Agaune au premier millénaire à la lumière des fouilles archéologiques récentes ». *Archéologie Suisse* (AS), 37, 2014.4, p. 4-15.
- A. Antonini, « Le testimonianze archeologiche di Saint-Maurice d'Agaune (VS) ». *Bollettino dell'Associazione Archeologica Ticinese* (AAT) 27, 2015, p. 10-15.
- A. Antonini, « Archéologie du complexe abbatial d'Agaune au premier millénaire ». Actes du colloque *Honneur à Saint Maurice* (du 2 au 4 avril 2014) tenu à l'occasion de l'exposition du trésor au Louvre. A paraître.
- Le manuscrit des parties concernant l'archéologie pour le livre : Bernard Andenmatten, Laurent Ripart (Dir.) « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », 1^{er} volume, à paraître en avril 2015.

Le site archéologique a également été présenté par Alessandra Antonini à plusieurs reprises lors de séminaires universitaires et de conférences :

- séminaire du professeur Michel Fuchs, uni de Lausanne (2014).
- séminaire du professeur Philippe della Casa, uni de Zurich (2014).
- conférence de l'association d'archéologie valaisanne (AVA), HEP de Saint-Maurice (2015).
- conférence au Louvre (2015).
- dans ce contexte, il faut mentionner aussi la participation au film de Christian Berrut, « *Le sang des Martyrs* » (2014).

- Autres secteurs de fouilles

Durant la période riche en activité entre 2010 et 2015, des fouilles ont également eu lieu dans la Cour des Anciens (2011-2012), sur l'Avenue d'Agaune (2011 à 2014), et dans la nouvelle Salle du trésor (2013).

En ce qui concerne la Cour des Anciens, un rapport a été rédigé en 2012². L'élaboration des fouilles de l'Avenue d'Agaune et la Salle du trésor sont en revanche encore en cours. Elles feront l'objet de rapports particuliers, tout comme les résultats scientifiques des fouilles du Martolet (rapports prévus au courant de 2015).

1.1 Travaux 2010 : démontages, nouvelle fermeture occidentale et cheminement provisoire

- Interventions de démontage

Les anciennes consolidations des maçonneries datant des fouilles Bourban ou Blondel ont été démontées lorsqu'elles faussaient l'interprétation ou lorsqu'elles étaient en mauvais état de conservation³.

- Travaux pour la nouvelle fermeture occidentale

Le rocher formant une terrasse naturelle à l'extrémité du site a dû être retailé sur le tracé du filet de fermeture.

Le mur occidental en béton préfabriqué a été mis en place (**Fig. 1**). Puis, l'ancien mur de terrasse qui longe l'accès occidental au Martolet a été complété jusqu'au mur en béton (**Fig. 2**). Le terrain à l'ouest du mur en béton a été nivelé sous surveillance archéologique⁴.

² A. Antonini, M.-P. Guex, « Saint-Maurice - Cour des Anciens, Intervention du 23 mai au 6 juin 2012 », rapport du bureau TERA, septembre 2012, déposé à l'Archéologie cantonale.

³ Travaux effectués par l'entreprise Multone, Monthey, en collaboration avec les archéologues.

⁴ Sur place pour le bureau TERA, le 14 septembre 2010 : Marie-Paule Guex, archéologue.

- Travaux d'archéologie

L'équipe du bureau TERA a remis au jour trois zones funéraires enfouies depuis 2005 sous du sable : l'alignement de tombes au pied du clocher, le caveau au nord-est des premières églises et la zone du mausolée.

Le sable de ces zones ainsi que les fragments de dalles provenant d'anciennes restitutions démontées ont servi à combler d'autres secteurs, de sorte à limiter le coût de l'évacuation de ces déblais⁵.

- Nivellement du site et pose d'un cheminement provisoire

En 2010, le site a été partiellement remblayé de sorte à établir des niveaux cohérents favorisant la conservation des vestiges et leur lecture. Du gravier lavé (4/8) a été réparti sur le site à l'aide d'un « super-aspirateur » (Fig. 3)⁶.

Ponctuellement, des murets ont dû être construits pour retenir le remblai⁷. La commission scientifique a opté pour des murets en béton lisse quand ils n'ont qu'une fonction statique. Quand il fallait compléter une brèche dans un mur ancien, une maçonnerie en pierres a été remontée (Fig. 2). Les deux portes ouvertes à l'extrémité occidentale de la « rampe » pour le passage du parcours touristique aménagé vers le milieu du XX^e siècle, ont notamment été bouchées par une maçonnerie en pierres apparentes⁸.

Après le nivellement du terrain, un nettoyage général des vestiges a été entrepris avant la réalisation d'un relevé en trois dimensions par le bureau Archeotech SA. L'exutoire de chéneau provisoire en PVC a été retiré afin de ne pas gêner la vision. Une couverture photographique a en outre été réalisée par le bureau TERA (Fig. 4 et 5).

Sur ces remblais, un cheminement provisoire en bois a été installé en 2010 rendant accessible tout le site par une allée centrale (Fig. 6). Ce travail a nécessité la fouille des vestiges situés sur le tracé du cheminement⁹.

Jugé trop invasif (beaucoup d'escaliers pour traverser les murs), voir trop destructif (pour éviter les escaliers), le circuit a été modifié en 2011 privilégiant un tracé qui, après la plateforme centrale, se limite à un passage longeant le pied de la falaise. Le long du rocher, le niveau du dallage en béton a été établi une assise plus bas que le couronnement des maçonneries qui le joutent et ne comprend pas de marches (partie du parcours accessible aux personnes à mobilité réduite).

- Travaux liés à la nouvelle toiture du Martolet

Les descentes d'eau des toitures ont été raccordées au drain des catacombes. Les dépôts de feuilles et pierres accumulés durant l'année sur la toiture ont montré que l'aménagement de chambres de décantage au bas des descentes d'eau était indispensable, afin d'éviter des débordements (Fig. 7 A et B).

- Travaux de drainage dans les catacombes

D'importants travaux d'ingénierie ont été entrepris dans le couloir des catacombes pour assurer en amont le drainage de la nouvelle Salle du trésor. Pour le passage de la canalisation et le forage des murs, une fouille archéologique du secteur de part et d'autre des maçonneries romanes à l'extrémité orientale du couloir a été nécessaire¹⁰ (Fig. 8). Sur toute la longueur des catacombes, la tranchée du drain préexistant a été surcreusée d'une trentaine de centimètres pour la pose du nouveau drain (Fig. 9).

Certaines tombes ont dû être documentées et fouillées, puis démontées. L'étude de la nécropole des catacombes a été complétée après installation du drain, profitant de l'abaissement du niveau d'eau¹¹.

Ensuite le sous-sol du couloir a été comblé par du gravier grossier, excepté deux secteurs maintenus ouverts comme témoins de l'ancienne fonction funéraire du couloir.

⁵ Sur place pour le bureau TERA, du 6 au 14 juin 2010 : Marie-Paule Guex, archéologue, Fabrice Gex, Zdravko Barésic, fouilleurs.

⁶ Travaux effectués par l'entreprise Huber-Etter, Vuadens.

⁷ Travaux effectués par l'entreprise Multone, Monthey.

⁸ Travaux effectués par l'entreprise Ulivi, Martigny.

⁹ Sur place pour le bureau TERA, en juin 2010 (discontinu) : Marie-Paule Guex, archéologue, et Rémy Berger, fouilleur.

¹⁰ Sur place du 4 au 26 octobre 2010 (discontinu) : Marie-Paule Guex, archéologue et Rémy Berger, fouilleur.

¹¹ Sur place du 27 octobre au 12 novembre 2010 : Marie-Paule Guex, Jean-Christophe Moret, Fabien Maret, archéologues.

Les consolidations des enduits du couloir et des tombes laissées visibles ont été effectuées par l'atelier St-Dismas, celles des maçonneries arrachées au débouché occidental des catacombes par l'entreprise Multone.

1.2 Travaux 2011 : démontages, consolidations, compléments d'analyse et inventaire du dépôt du clocher

- Suite des démontages :

L'ancien regard en ciment au pied du clocher a été démonté pour permettre le rétablissement du niveau du sol de la crypte orientale¹².

- Début des consolidations des vestiges :

Les enduits des tombes et de la rampe ont été consolidés par l'atelier St-Dismas, Martigny. En outre, en collaboration avec l'entreprise de maçonnerie Héritier/Sion, un essai de consolidation des vestiges de mur (arasement et parements) a été soumis à la commission scientifique pour approbation.

- Suite de l'aménagement des catacombes :

L'entreprise Multone a procédé à la pose du dallage dans le couloir des catacombes.

- Compléments d'analyse archéologique :

Le secteur du mausolée a été préparé en vue de la consolidation des murs et des tombes : le bord supérieur des tombes a été nettoyé et les remblais qui subsistaient à l'intérieur ont été abaissés¹³. Les lacunes de maçonnerie ont été restituées « à sec ».

- Inventaire du dépôt situé au 3^e étage du clocher

En 2011, le mobilier entreposé dès la 2^e moitié du XX^e siècle au 2^e étage du clocher a été inventorié, dans le but de connaître le volume et la provenance des objets. L'intervention s'est déroulée du 27 juin au 7 juillet, par deux collaborateurs du bureau TERA¹⁴. Une séance a eu lieu avec Guido Faccani, spécialiste en la matière.

Le travail d'inventaire a compris d'une part, l'élimination des objets hors contexte et sans valeur intrinsèque : des fragments de tuiles sans décor, des pierres non taillées (**Fig. 62A**) et des ossements humains (ces derniers ont été enterrés dans une fosse commune, dans la cour Ste Catherine). D'autre part, les objets conservés ont été saisis dans la base informatique des fouilles du Martolet, photographiés et conditionnés dans un nouveau contenant (**Fig. 62B**)¹⁵.

Parallèlement, les fragments de tuiles et de dalles en terre cuite provenant de quelques tombes du Martolet et des catacombes, et stockés dans la cabane de la cour St-Joseph ont été acheminés dans le dépôt du clocher. A l'instar de ceux-ci, le lapidaire entreposé provisoirement à l'ouest du Martolet (**Fig. 61**), au pied de la galerie CFF, a été trié, et les pierres les plus significatives (bases moulurées, base de colonne, colonnette, chapiteau, meule, fragments moulurés) ont été transportés dans le clocher (**Fig. 68**).

1.3 Travaux 2012 : consolidations, compléments d'analyse (chevet des chapelles latérales et mausolée primitif)

- Protocole des travaux de consolidation des vestiges du Martolet

En début d'année, plusieurs séances ont eu lieu entre François Wiblé (Archéologie cantonale), Renaud Bucher (monuments historiques), Alessandra Antonini (TERA) et Eric Favre-Bulle (ST-DISMAS) afin de définir les travaux nécessaires pour terminer la consolidation des vestiges du Martolet. Un document détaillé a été rédigé qui a servi de base aux travaux des archéologues, des restaurateurs et

¹² Travaux effectués par l'entreprise Multone, Monthey, en collaboration avec les archéologues.

¹³ Sur place, du 23 septembre au 7 octobre 2011 (discontinu) : Marie-Paule Guex, archéologue.

¹⁴ Marie - Paule Guex et Romain Andenmatten, archéologues.

¹⁵ Les contenants inadéquats (bois, carton, sacs-poubelles) ont été remplacés.

des maçons ainsi qu'aux compléments des devis respectifs (ceux-ci sont toutefois restés dans le cadre général prévu pour l'archéologie)¹⁶.

Certains points ont fait l'objet de discussions particulières. Elles concernaient notamment la surélévation de certaines arases de maçonnerie, la restitution de tronçons manquants et le démontage de vestiges motivés par des fins essentiellement muséographiques (meilleure lisibilité du plan).

En ce qui concerne la consolidation des maçonneries, l'option a été retenue de conserver l'état existant, sans privilégier la visibilité d'une phase de construction en particulier. La restitution de tronçons manquants a été limitée au colmatage de brèches dans une même maçonnerie.

- Lignes directives pour les maçonneries : fixage des pierres descellées, sans colmater les joints et, en principe, sans ajout de pierres manquantes (éviter de reconstituer de faux parements). L'ajout limité de pierres est cependant à discuter dans les cas où l'absence du parement pourrait provoquer une perte de substance, et où des trous profonds rendraient l'entretien difficile.
- Lignes directives pour la consolidation des crépis et des joints : application d'un solin pour fixer les bords des fragments de taille représentative. Le solin est lissé à la spatule, sa surface intégrée au niveau de la teinte (en principe par un jus plus clair).

En ce qui concerne le démontage d'anciens vestiges, la discussion a porté sur deux tronçons d'une maçonnerie (M825) bouchant deux des arcades du bas-côté nord. Une vérification a permis de constater que le tronçon oriental qui affichait une forme conique en hauteur était un remontage moderne : il a été démonté pour permettre la consolidation de la façade orientale du mausolée très fragile à cet endroit. Quant au tronçon occidental, il a également fait l'objet de consolidations au XX^e siècle, surtout sur son parement sud et au niveau de son arasement. Le parement nord, non restauré, était en mauvais état (mortier complètement fusé, pierres soulevées par une épaisse racine). La consolidation de cette maçonnerie nécessitant une reprise en sous-œuvre et un rejointoiement important – deux mesures altérant encore davantage sa substance originelle –, la décision a été prise de la démonter pour favoriser la lecture du mausolée (**Fig. 10**).

- Secteur du mausolée

Conformément aux décisions prises lors de la séance avec les experts fédéraux, le muret gothique bouchant les arcades du bas-côté (M825) a été démonté (le 12 janvier)¹⁷. Puis, la documentation du secteur mausolée a été complétée entre autres avec la prise de photos générales (**Fig. 11**).

La fouille du remblai resté au fond des tombes nécessitait des consolidations préalables. Elle a été réalisée en collaboration avec les restaurateurs.

- Façade orientale du Martolet

En vue de la restauration du mur oriental du Martolet, une analyse du chevet des deux chapelles situées au nord du clocher a été effectuée afin de déterminer les phases de construction principales (**Fig. 30 et 33**). L'analyse des deux faces du mur a été effectuée après que les maçons ont nettoyé et partiellement déjointoyé les parements et le couronnement du mur¹⁸.

- Façade sud du Martolet

La façade sud du Martolet a fait l'objet d'une campagne de restauration visant d'une part, à conserver les crépis et d'autre part, à atténuer les concrétions noirâtres et à harmoniser l'aspect des différentes surfaces en partie enduites par des crépis anciens, en partie non-crépées et déjointoyées ou encore enduites d'un crépi récent (**Fig. 12**).

1.4 Travaux 2013 : passerelles définitives et fin des consolidations

- Travaux sur le chéneau

Les supports du chéneau de l'aile nord de l'abbaye étaient défectueux : lors de fortes pluies, l'eau débordait sur le sol de la rampe, sur l'extrados de la voûte des catacombes, et sur les structures les plus au sud de la crypte occidentale. Les supports du chéneau ont été remplacés ; une intervention archéologique n'était pas nécessaire.

¹⁶ Protocole de séance du 20 janvier 2012.

¹⁷ Sur place : Marie-Paule Guex, archéologue et Mustafa Gündogdü, fouilleur.

¹⁸ Sur place, le 4 avril 2012 : Marie-Paule Guex.

- Intervention sur la voûte des catacombes

A son extrémité ouest, la voûte des catacombes était en très mauvais état, suite à des problèmes de chéneau et à cause du mortier dénaturé de la voûte. Le mauvais état de la maçonnerie était en effet particulièrement visible près de l'ouverture occidentale donnant sur le Martolet. Durant l'avancement des travaux, les maçons ont cependant observé que la voûte présentait les mêmes signes de délabrement (mortier sans cohésion) sur toute sa longueur¹⁹. Les ingénieurs Adrian Tara et François Glauser ont donc proposé un assainissement léger d'urgence afin d'éviter que des fragments du crépi ne tombent au passage des visiteurs. Tout l'intrados a donc été nettoyé au piochon et marteau. L'intervention archéologique a été programmée lors de la restauration de la voûte en 2014.

- Pose du cheminement définitif

Le circuit définitif et son revêtement sont décidés par la commission scientifique : les dalles de béton ciré sont installées le long du rocher, dans la rampe, et au pied du clocher²⁰ (**Fig. 13 et 14**). Un petit escalier permet d'accéder au pied du clocher depuis l'extrémité orientale de la rampe.

Le tracé initialement prévu au centre du site (au sud du mausolée jusque dans l'abside polygonale du VI^e s.) ainsi que la passerelle reliant le pied du clocher et la chapelle adossée au rocher ont été supprimés, jugés trop invasifs.

- Dernières consolidations

Les dernières consolidations dans la cour du Martolet concernent les tombes du mausolée. Les dalles de terre cuite qui forment les parois et le fond de certaines ont été collées, et le mortier au tuileau de la tombe en briques (T428) renforcé ou remplacé par de la matière similaire²¹.

Les gaines des câbles électriques des éclairages ont été cachées par des maçonneries²².

1.5 Travaux 2014 : consolidation de la voûte des catacombes et derniers travaux de mise en valeur (ouverture d'une porte et étude de la cuve baptismale)

- Assainissement de la voûte des catacombes

A la suite du constat de 2013 concernant l'état alarmant de l'intrados de la voûte des catacombes, son assainissement a été entrepris en avril et mai²³. Les maçonneries de l'intrados ont été déjointoyées au piochon afin d'enlever le mortier pourri en profondeur. Les joints ont ensuite été rempochés *a pietra rasa*. Le voûtain reliant deux piliers (M384) et le passage perçant le mur perpendiculaire à l'extrémité occidentale du couloir (M320) ont aussi été renforcés. Chaque étape des travaux a été suivie archéologiquement²⁴.

- Réouverture d'une ancienne porte dans la paroi sud des catacombes

Le nouveau cheminement de visite a nécessité la réouverture d'une ancienne porte bouchée, reliant le couloir des catacombes et la chapelle Sainte-Catherine (**Fig. 15**). Le piédroit ouest ancien de la porte a fait l'objet d'une analyse²⁵.

- Mise en valeur de la cuve baptismale

La dalle qui couvrait la moitié occidentale de la cuve (elle faisant partie de la présentation du vestige aménagée par Louis Blondel aux alentours de 1949) a été déposée. Les supports en ciment de la dalle ont été évacués en prenant garde de ne pas endommager les vestiges (**Fig. 16**). Les électriciens ayant besoin de dégager la gaine technique longeant la cuve sur son côté ouest, une dalle du sol actuel a été soulevée, son support en ciment piqué de sorte à mettre au jour le tube et les maçonneries anciennes.

L'intérieur de la cuve a ainsi pu être documenté intégralement²⁶. Son bord extérieur n'a pas été aperçu, la surface démontée du dallage n'étant pas suffisamment grande.

Les parties fragiles du bassin ont été consolidées par l'atelier St-Dismas, avant la mise en place de la grille de protection actuelle qui permet aux visiteurs de voir entièrement la cuve baptismale.

¹⁹ Travaux effectués par l'entreprise Héritier, Sion.

²⁰ Travaux effectués par l'entreprise Multone, Monthey.

²¹ Travaux effectués par l'atelier St-Dismas, Martigny.

²² Travaux effectués par l'entreprise Héritier, Sion.

²³ Travaux effectués par l'entreprise Héritier, Sion.

²⁴ Sur place, les 3 et 23 avril, les 5 et 12 mai 2014 : Marie-Paule Guex.

²⁵ Sur place, le 30 juillet 2014 : Marie-Paule Guex.

²⁶ Sur place, du 6 au 13 juin 2014 : Marie-Paule Guex.

- Nettoyage final

Le nettoyage final supervisé par le bureau TERA a été programmé à la suite des percements pour l'agrandissement du tunnel de chemin de fer qui ont engendré sur le site une importante couche de poussière²⁷ (**Fig. 17**). Lors de l'aspiration des vestiges, certaines pierres décollées, des fonds de tombes instables et des enduits fragiles ont été repérés. Situés à proximité des passages, ces vestiges ont été endommagés durant les travaux liés à la pose des passerelles. Ils ont été réparés dans la foulée²⁸.

²⁷ Du 26 août au 1^{er} septembre 2014, les 15 et 16 septembre 2014.

²⁸ Travaux effectués par les entreprises Héritier, Sion et St-Dismas, Martigny. Le financement a été pris en charge par les CFF.

2 Résultats du suivi archéologique

2.1 Compléments concernant les vestiges de la cour du Martolet

- Documentation de l'arasement des murs

Le démontage des jointoiments récents (inesthétiques ou en mauvais état) a permis de compléter l'analyse et le dessin au pierre-à-pierre des maçonneries.

Le mur très abîmé (M726) situé entre le chœur occidental et la falaise (dans le prolongement du mur ouest du grand escalier) a été démonté. Il s'agissait d'une maçonnerie entièrement reconstruite du temps de Blondel. Dessous, une chape de mortier abîmée, sur radier de pierres (Ss1086) est apparue, sans doute un sol attribuable à l'une des périodes carolingiennes. Ce niveau de marche recouvrait la canalisation en *imbrices* (St484) découverte en 2004 au pied de la falaise. Sur le côté nord de ce nouveau tronçon du canal, un embranchement vertical (St1085, hauteur 28 cm) a été mis au jour, constitué d'*imbrices* comme le canal horizontal.

Appuyé contre le bas de la falaise, l'embranchement vertical coïncide avec une faille du rocher par laquelle suinte de l'eau lors des pluies (**Fig. 18**). Il devait recueillir l'eau d'infiltration mais aussi l'eau d'une toiture. Sa position correspond en effet au bord de la toiture du grand escalier donnant accès à l'église du VII^e siècle (bleu foncé).

- Absidiole de la chapelle du rocher

Dans le but de mettre à niveau le cheminement au pied du rocher, l'assise supérieure de l'absidiole carolingienne (M102), considérée comme un remontage moderne, devait être démontée. Après vérification, le remontage s'est avéré un doublage du parement interne primitif de l'abside (**Fig. 19**). Celle-ci n'a donc pas été démontée. Son arasement a été consolidé et surélevé pour servir de marche.

Le canal qui traverse de part en part cette même abside (St76) a été dégagé. Il a une forme d'entonnoir (36 x 15cm, hauteur 25 cm) ; l'ouverture la plus large est aménagée dans le parement intérieur de l'abside, et le fond est incliné vers l'extérieur (**Fig. 20**). Le canal est prévu dès l'origine dans la maçonnerie de l'abside (M102) et se situe sous le niveau de sol du chœur. Ce canal soigneusement aménagé devait sans doute drainer l'eau de pluie qui ruisselait le long de la falaise constituant la paroi nord de cette chapelle.

- Compléments de fouille de certaines tombes

a) Les tombes T408 et T411 (angle sud-ouest de l'église rouge)

Le projet d'un cheminement longeant la façade au sud du mausolée rendait nécessaire la fouille d'un terre barrant le passage. Ce dernier avait été gardé comme témoin du sol dallé de la dernière église du Martolet. Lors d'un constat préliminaire, nous avons observé que les dalles, posées sur une fine couche de ciment, avaient été consolidées durant le XX^e siècle. Dessous, les remblais de terrassement étaient entièrement desséchés, difficiles à consolider et sans valeur muséographique. La commission scientifique a décidé son démontage afin de pouvoir compléter la fouille des deux tombes (T408 et T411) déjà partiellement explorées en 2001.

La tombe T408 est un coffre de réduction rectangulaire formé de blocs de pierre posés à plat et de dalles disposées de biais ou de chant. Deux fragments de *tegulae* posés à plat constituaient sa couverture. Les ossements étaient regroupés par type d'os (**Fig. 21**). La tombe est insérée dans le remblai de terrassement de l'église rouge I et lui est donc contemporaine ou postérieure.

La tombe T411 est une tombe maçonnée (**Fig. 22**). Le complément de fouille confirme que le couvercle en ardoises observé sur la partie est de la tombe, avait déjà disparu au-dessus de la moitié ouest lorsque la tombe a été recouverte par les remblais (Sc282) qui soutiennent le sol dallé (phase église bleu foncé).

b) La tombe T67 (adossée à la paroi sud du mausolée)

Le centre du mausolée est perturbé par l'un des piliers (M426) de l'arcature nord carolingienne (phase église bleu clair II). Ce pilier semble lui-même remplacer un support plus ancien composé par un grand bloc de marbre (M931). Une analyse a été demandée par l'archéologue cantonal F. Wibl afin de vérifier, si ce bloc grossièrement arrondi – sans doute romain et en remploi ici – ne comporte pas

sur sa face orientale cachée une inscription latine. Pour y accéder, la fouille de la tombe T67, déjà en grande partie détruite par les travaux du ch^{ne} Bourban, a dû être terminée.

De la tombe T67 ne restait que son extrémité orientale, avec les pieds et les parties inférieures des *tibia* et *péronés* (**Fig. 23**). Il s'agit d'une tombe en pleine terre (aucune trace de bois, aucun clou d'un éventuel cercueil) adossée au mur du mausolée (largeur environ 60 cm, profondeur minimale 45 cm). Au-dessus du niveau du squelette, et décalé de 50 cm vers l'est, l'extrémité orientale d'un cadre maçonné a en outre été observée. Il pourrait s'agir du support d'une dalle marquant au sol l'emplacement de la tombe T67 ou alors d'une tombe maçonnée plus récente. La tombe en pleine terre fait partie des sépultures du mausolée (phase violet).

Quant au bloc de marbre taillé (M931), après avoir pratiqué un petit sondage, nous pouvons affirmer que sa surface lisse n'est pas gravée.

c) La tombe T417 (tombe orientée ouest – est située dans l'axe central du mausolée)

Le terrain à l'est de la tombe T417 a été fouillé (moins d'un mètre carré), afin de mettre en évidence l'extrémité orientale de celle-ci et pour clarifier le rapport entre la tombe et le mur oriental du mausolée. Un niveau de travail (Sc1112) est apparu, constitué de chaux et de mortier et formant la surface piétinée du terrain naturel. Il s'agit du niveau de construction du mausolée, antérieur à l'insertion de la tombe (**Fig. 24**).

d) La tombe T452 (tombe d'enfant adossée à la paroi orientale du mausolée)

Le démontage du mur bouchant l'arcade carolingienne (M825/M711) a permis de compléter la fouille de la tombe T452 (**Fig. 25**). Perturbée lors des fouilles du XX^e siècle sans réaliser son existence, elle a été étudiée en 2005 dans le profil d'un ancien sondage. En 2011, le crâne est apparu à quelques centimètres de la surface du terrain. Menacée par les travaux de consolidation des maçonneries, la fouille de cette tombe était indispensable.

La tombe T452 est constituée d'un coffre de *tegulae* (avec décor digité) dont les rebords sont tournés vers l'intérieur (dimensions de la tombe : 108 par 45 cm). Le couvercle, la paroi sud et le haut des parois est et ouest ont disparu probablement pendant les travaux du siècle passé (**Fig. 26**).

La tombe contenait le squelette d'un enfant d'environ 5 à 8 ans. Elle a été installée dans le mausolée, contre sa paroi orientale. Notons la présence d'une quantité de fragments de *tegulae* dans le remblai qui comble l'espace entre les dalles du coffre et la fosse d'installation (notamment contre le mur du mausolée).

2.2 Les vestiges au pied de la galerie du chemin de fer

Dans l'angle formé par la galerie de protection du chemin de fer et la falaise, le rocher forme un replat (il s'agit d'un plan de stratification nature ayant un léger pendage vers le sud). Depuis là, on accède par un petit escalier au bâtiment aménagé sur la terrasse qui domine actuellement la crypte occidentale du Martolet. L'abaissement du talus a fait apparaître la surface du palier rocheux ainsi qu'un mur (M760) conservé sur une longueur de 135 et une hauteur de 55 cm (**Fig. 27**). Ce dernier est construit contre terre du côté sud-ouest et fondé sur le terrain naturel formé par les gélifrats de la falaise ; son niveau de construction coïncide avec le fond de la maçonnerie. Aucune trace du mur n'a été retrouvée à la surface du palier rocheux.

Cette maçonnerie disposée perpendiculairement à la terrasse naturelle, correspond très certainement au mur qui fermait la cour du Martolet et documenté en 1897 par le ch^{ne} Bourban (**Fig. 28**)²⁹. Elle pourrait être contemporaine de la construction du tunnel CFF (en 1859). Cette clôture remplace un mur de terrasse figurant sur l'aquarelle de l'abbaye en 1830.

Bourban observe, lors de la construction de la galerie CFF, la présence de nombreux squelettes³⁰. Ils devaient se situer au bas de ce palier rocheux et peut-être appartenir à un autre contexte que celui

²⁹ Inventaire Tera : P8. Le mur en question est dessiné sur ce plan jusqu'à la falaise.

³⁰ Pierre Bourban constate lors de la construction de la galerie de protection du chemin de fer : « En descendant pour ces fondations, on trouve une couche d'ossements. Des squelettes même dans les fouilles faites de l'autre côté de la voie ferrée [côté ouest]. Près du rocher, du côté de l'abbaye : un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et une légère couche rouge); au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. A 0.15 m au-dessus de ce pavé, un autre de même genre, mais il ne s'étend pas très loin. J'ai trouvé dans ces débris deux ou trois moulures d'un assez bon style, en marbre jurassique. »

des églises du Martolet : en effet, le cône de terrain naturel à base de gélifracts observé sous le mur M760 semble former une limite naturelle intouchée entre des deux zones funéraires.

2.3 Le mur oriental du Martolet, au nord du clocher

La restauration du mur oriental du Martolet a permis d'analyser la paroi intérieure et la façade du chevet des deux chapelles construites entre le clocher et la falaise (**Fig. 29**). Cette limite orientale du Martolet résulte de trois phases de construction : la première est la construction du clocher avec l'épaulement du vaisseau central, puis celle de l'abside de la chapelle St-Benoît, et finalement, celle du chevet polygonal de la chapelle Ste-Marie-Madeleine.

- Phase 1 : clocher avec épaulement du vaisseau central

L'épaulement du vaisseau central est clairement chaîné au clocher au niveau de leurs fondations (**Fig. 30**).

Sur la façade ouest, un ressaut est visible 50 cm environ au-dessous de l'arasement du mur. Ce ressaut correspond, si l'on regarde la façade nord du clocher, à la limite supérieure du rez-de-chaussée (dans lequel se situe l'entrée) soit à la base du premier registre de lésènes d'angle (**Fig. 32**).

- Phase 2 : 1^{ère} chapelle avec abside à chevet plat (chapelle St-Benoît)

La chapelle St-Benoît est construite contre l'épaulement du vaisseau central. Elle comprend une abside semi-circulaire à l'intérieur tandis que sa façade est droite.

Le niveau du sol de part et d'autre du chevet est indiqué par une ancienne porte murée. Dessous, plusieurs ressauts de fondation superposés attestent une importante surélévation du terrain lors de la construction de la chapelle. Près du sommet arasé du mur, le plan de l'abside n'est plus semi-circulaire mais rectangulaire : le ressaut latéral signalant la transition (conservé au sud) devait servir de support à la calotte maçonnée de l'abside (**Fig. 30**).

L'ancienne porte murée, avec son encadrement en tuf (M438A), est contemporaine de la construction de l'abside et permettait sans doute d'accéder au cimetière attesté au nord du clocher. Sur un cliché pris lors des travaux d'agrandissement de l'église, l'ouverture est clairement visible également en façade (**Fig. 32**, taille de l'ouverture : 2.15 par 0.90 m).

Aucune fenêtre primitive n'est attestée. Une fenêtre serait possible sur cette façade orientale d'autres en façade nord.

Transformations :

La porte a par la suite été transformée en fenêtre : la partie inférieure est bouchée par un mur de contrecœur, le linteau et l'embrasure sont réparés du côté intérieur (M438B). Puis l'ouverture est entièrement bouchée et reconvertie en niche (M438C).

Si une ouverture existait primitivement au-dessus de la porte, elle a été remplacée par une fenêtre plus grande dont il subsiste quelques claveaux du cadre en tuf (M469) et l'embrasure largement évasée du côté intérieur (M470). Cet agrandissement (ou nouveau percement) pourrait être contemporain de la construction de la chapelle voisine au nord ou de la transformation de l'ancienne porte orientale en fenêtre ou en niche.

- Phase 3 : 2^e chapelle avec chevet polygonal (chapelle Ste-Marie-Madeleine)

La chapelle au chevet polygonal est insérée entre le chevet de la première chapelle et la falaise. Les corniches en tuf visibles sur les deux faces du mur, 5.00 m au-dessus du sol, sont contemporaines de cette construction. Elles se situent à la base de l'ancienne voûte. Aucune des ouvertures primitives n'est conservée.

Transformations :

La fenêtre (M467) visible dans le pan oriental du chevet, à près de 4.00 m au-dessus du sol de la chapelle, est percée dans la maçonnerie. Le parement extérieur de la fenêtre, un cadre en pierres de tuf, est en grande partie conservé ; le parement intérieur a été profondément ravalé sur toute la largeur du mur, dès 2.50 m au-dessus du sol (le pan oblique correspond à une consolidation moderne de la maçonnerie arrachée).

Dans la partie inférieure du pan central, une maçonnerie composée en partie de tufs taillés en remploi bouche une niche rectangulaire, dont l'encadrement semble avoir été percé dans la maçonnerie primitive (**Fig. 29, 30**). Ici, l'*ambo* utilisé comme pupitre dans l'église a été découvert. La dalle qui constitue le linteau de la niche figure également sur le relevé publié par Sharman (**Fig. 31**)³¹.

- Phase 4 : le crénelage construit après la démolition des chapelles.

Les chapelles sont démolies avec le reste de l'église lors de la construction de la nouvelle église au XVII^e siècle. Une partie des deux chevets est conservée comme clôture de la cour et leur couronnement arasé est muni d'un crénelage décoratif (M468).

- Phase 5 : Bouchon des créneaux et reprise du couronnement du mur.

Les créneaux sont bouchés à une époque indéterminée. Leur couronnement est repris plus tard par une maçonnerie très mince de mauvaise qualité façonnée à bi-pan. Plusieurs réparations de ce couronnement sont à observer.

2.4 Compléments concernant le couloir des catacombes

2.4.1 Le sous-sol du couloir des catacombes

- Extrémité orientale du couloir

Avant la pose du drain, trois secteurs menacés ont dû être fouillés : le premier se trouve dans l'église actuelle, entre la porte des catacombes et le regard de canalisation au centre du vestibule, les deux autres dans le couloir même, de part et d'autre de la façade orientale de l'église romane (façade du bas-côté au sud clocher).

Afin de pouvoir effectuer les travaux de fouille, des pompes ont été installées permettant d'abaisser le niveau de l'eau de plus de 30 cm.

Dans l'église, le sous-sol était constitué d'un remblai d'au moins 70 cm d'épaisseur à base de démolition moderne (éléments de maçonnerie au ciment, restes de sol en béton) provenant des chantiers du XX^e siècle. Les couches anciennes avaient déjà disparu.

46 cm sous le seuil de la porte des catacombes, une fondation d'orientation sud-ouest / nord-est est cependant apparue (M761, épaisseur environ 40 cm), qui semble être plus ancien que l'église actuelle (**Fig. 34**).

Le petit espace à l'est de la façade romane comprenait encore plusieurs niveaux archéologiques : en 2005, des sols empierrés ou en terre battue y avaient été repérés, mais le niveau de l'eau en empêchait la fouille. En 2010, avec la mise en place de la pompe, ces niveaux ont été dégagés et documentés les uns après les autres (**Fig. 35**). Ils formaient un « Schichtpaket » (épaisseur 45 cm), qui recouvrait un épais remblai riche en fragments de briques mais dépourvu de mobilier archéologique datant. Le fond de la tranchée du drain étant atteint, nos travaux d'exploration se sont arrêtés avec la fouille de ce remblai sur une trentaine de centimètres d'épaisseur.

Dans le passage étroit qui perce la façade romane en sous-œuvre d'une ancienne porte, l'arasement de la maçonnerie a été abaissé d'une assise (surface totale 1 m²) afin de mettre au jour le parement de la maçonnerie préexistante (M434, phase bleu clair) qui englobe le contrefort de l'église du VII^e siècle (phase bleu foncé). Le parement sud de la maçonnerie (M434) est rectiligne ; il s'élève sur une fondation saillante et d'orientation légèrement différente (**Fig. 36**). Du côté ouest, le parement se termine par un angle chaîné, du côté est, la maçonnerie est arrachée par la fondation du clocher.

A l'ouest de la façade romane, le reste d'un plancher sur un radier de pierres (Ss906) observé en 2005 a été démonté. Sous un remblai et sous un niveau de démolition, l'arase d'une maçonnerie (M250) est apparue dont orientation est parallèle à la façade nord du baptistère du V^e siècle ; un socle quadrangulaire (largeur 60 cm) forme une saillie de 40 cm sur son parement sud (**Fig. 37**). Cette

³¹ 1^e mention de l'*ambo* : J. H. SHARMAN, « Pierre sculptée à Saint-Maurice en Valais ». *Indicateur d'antiquités suisses* (ASA), 1862, p. 73. 2^e mention : Pierre BOURBAN, Etude sur un bon pasteur et un ambon de l'antique monastère d'Agaune avec une notice historique sur Saint-Maurice d'Agaune. *Mélange d'histoire et d'archéologie*, Fribourg 1894, p. 37-38: "Pendant longtemps, on avait vu sur l'emplacement de nos anciennes églises, dans un vieux mur, un énorme bloc de marbre blanc sortant en saillie arrondie et ornementée, je fis dégager ce marbre blanc pour le transporter au vestibule de l'abbaye où il se trouve maintenant avec le bon pasteur".

maçonnerie devait délimiter l'annexe nord du baptistère ; le socle en saillie correspondait probablement au piédroit d'un portail. Le mortier du mur (M250) est identique à l'angle (M529) repéré en 2004, à l'ouest de la salle du trésor, qui devait délimiter une annexe occidentale du baptistère.

Le niveau d'arasement du mur (M250) est similaire à celui des vestiges dégagés en 2013 dans la salle du Trésor et dans la cour Ste Catherine. Il s'agirait donc d'une maçonnerie en élévation ; le niveau de marche de part et d'autre se situe plus bas et n'a pas été vu (noyé dans l'eau de la nappe).

- La pose du drain dans la nécropole des catacombes

Dans le couloir des catacombes, la pose du drain a nécessité le surcreusement de la tranchée préexistante d'une trentaine de centimètres. Dans la moitié orientale du couloir, les travaux se sont effectués sous une surveillance archéologique constante : les fonds des tombes ont été documentés au fur et à mesure, avant démontage (T210, T217 (**Fig. 38**), T201, T203). Dans la moitié occidentale, la profondeur de la tranchée et l'exiguïté des lieux, ainsi que le débit d'eau toujours plus grand rendant le pompage inutile, nous ont forcés à renoncer à cet étroit suivi. Nous sommes intervenus après la pose du tuyau et après le démontage du caillebotis. Le niveau de l'eau étant plus bas suite à la pose du drain, la fondation du mur sud du couloir des catacombes a pu être examinée, et la documentation des tombes complétée.

Pour réduire au minimum l'impact des travaux archéologiques, les tombes qui n'étaient pas menacées par les travaux ont été documentées sans fouille ni prélèvement des os. Les tombes (T200 et T218) ont en revanche été fouillées : les squelettes, en piètre état de conservation, allaient être endommagés lors du comblement du couloir (**Fig. 39**). La tombe T227, quasiment intacte, a été aussi explorée : son couvercle effondré n'était pas assez stable pour les graviers du remblai (**Fig. 40**). La fouille a révélé des ossements en réduction déposés sans soin à une époque inconnue sur le squelette bien conservé. Les tombes T207 et T226 ont été fouillées en prévision d'un forage pour le raccordement de la descente d'eau de la toiture au drain des catacombes. Cette fouille s'est déroulée alors que le niveau de l'eau était encore élevé.

En parallèle à ces travaux, la chronologie des tombes de tout le couloir a été complètement revue³². Un relevé par lasérométrie (Archeotech SA) est venu compléter nos relevés.

Les tombes choisies pour rester visibles n'ont pas été fouillées (tombes au pied de la paroi nord) en 2010, bien qu'elles contenaient toutes des ossements. Ces travaux ont été menés en 2011, une fois que le projet de muséographie a été retenu.

Avant le remblaiement du sous-sol, l'inscription et la croix incisée des tombes T200 et T214 ont été protégées par des plaques en polystyrène dans le but d'amortir le choc des graviers contre ces vestiges fragiles.

Des murets en béton ont été ajoutés pour faire barrage aux graviers dans les tombes destinées à être présentées. Un muret en béton préfabriqué a été installé autour du piédroit de l'arc occidental des catacombes, afin d'en voir la base malgré l'exhaussement du niveau de marche.

- Les tombes, disposition et chronologie générale (analyse 2010)

Les quelque cinquante tombes mises au jour sous le sol du couloir des catacombes se répartissent en une douzaine de groupes de 4 à 7 tombes aménagées d'un seul tenant (« *formae* »). Les tombes situées dans la partie centrale du couloir ont pu être analysées dans leur totalité. Celles dans la partie ouest sont partiellement cachées par les supports des piliers carolingiens (phase bleu clair II) et leur réfection romane (phase jaune). Dans le tronçon est, plusieurs tombes ont été quasi intégralement détruites par les travaux de drainage du XX^e siècle, d'autres pourraient encore être conservées sous les niveaux de sol non fouillés.

Quatre groupes de tombes (groupes 1, 2, 4 et 5/8A) ont été aménagés avant la construction des catacombes, au pied de la rampe qui conduit à l'église du V^e siècle (phases rouges), (**Fig. 41**). Un apprentis couvrait sans doute cette zone funéraire (aucune fondation de pilier n'a été mise en évidence). Le groupe 1 est clairement antérieur au chevet du VI^e siècle (phase verte). Après la construction du couloir des catacombes (phase bleu foncé), d'autres groupes de tombes (groupes 3) de type *formae* ont été aménagés à la suite des premiers (**Fig. 42**).

³² Sur place : Marie-Paule Guex, Jean-Christophe Moret, Fabien Maret, archéologues, du 27 octobre au 12 novembre 2010.

- Les groupes 2 et 4, situés à l'est, en contrebas de l'entrée de la rampe, sont les plus anciens (espacement entre les deux groupes : 2.60 m). Les *formae* ont une orientation nord-sud et sont appuyées contre la fondation du mur de la rampe rouge I (M216) dans le cas du groupe 4, et contre la fondation du mur de la rampe rouge IV (M225) dans le cas du groupe 2. A partir de ce noyau, des groupes sont ajoutés du côté est et ouest.

- Du côté oriental, le groupe 1 (tombes d'orientation mixte : nord-sud et est-ouest) est appuyé contre le groupe 2, et en partie pris sous la maçonnerie du chœur du VI^e siècle (M210, phase verte).

- Le groupe 3 (orientation est-ouest) est appuyé à la fois contre le groupe 1 et contre la fondation du portail des catacombes (M340, phase bleu foncé) (**Fig. 43**).

- Du côté occidental, le groupe 5/8A (orientation nord-sud) est appuyé contre le groupe 4, et sert lui-même d'appui au groupe 8B (orientation mixte).

- Les groupes 6, 7, 9, 10, 11, 12 et 13 composés de tombes orientées d'ouest en est, sont contemporains du couloir des catacombes (phase bleu foncé), puisqu'ils sont appuyés contre la fondation du mur sud du couloir (M341) et pris sous les maçonneries des piliers carolingiens. Ils respectent en grande partie les tombes préexistantes, excepté pour le groupe 6, dont les *formae* d'orientation ouest-est, perturbent celles du groupe 2 : les tuiles du fond des tombes anciennes (T219, T243, T244) ont été réutilisées par les tombes plus récentes (T220, T221, T222) (**Fig. 46**). En outre, à l'extrémité occidentale du couloir, la datation très ancienne des ossements en réduction (T230)³³ posés sur le couvercle de la tombe T232 (groupe 10) suggère que des tombes ont dû être réduites lors de la mise en place de ce groupe (phase bleu foncé).

A part l'orientation, la typologie des *formae* permet également de distinguer les différents groupes.

Les plus anciens (groupes 1, 2, 4) possèdent des murets maçonnés avec des fragments de tuile et des pierres ; des dalles de terre cuite (*tegulae* ou dalles d'un format propre à chaque groupe) forment les petits côtés et recouvrent le fond. L'intérieur des coffres est badigeonné de rouge (groupe 4) ou de blanc (groupe 2), ou crépi d'un mortier au tuileau, rose et sans badigeon (groupe 1). Deux tombes se distinguent par des croix incisées à frais sur chacune des quatre parois du coffre (T213 et T214, groupe 1) (**Fig. 44**). Une tombe (T200, groupe 2) comporte encore les traces d'une inscription peinte en rouge sur le fond blanc et disposée sur 3 lignes, dont il ne reste que quelques lettres sur la face nord du coffre (groupe 1).

Les tombes du groupe 5, plus récentes, sont maçonnées avec des fragments de tuile et de pierre ; les parois sont crépies et lissées, et le fond est recouvert d'une chape de mortier.

Les tombes les plus récentes (bleu foncé) semblent toutes avoir la même facture (les observations sont moins exhaustives pour ces tombes) : les murets sont maçonnés avec des fragments de tuile et de pierre, les parois enduites du mortier liant et lissé. Les groupes 7, 8 et 10 montrent des restes de badigeon rouge au lait de tuileau.

Les couvercles des tombes étaient constitués de dalles de schiste. Ils ont été déplacés pour la plupart au cours du XX^e siècle lors des explorations successives des archéologues précédents. Les dalles démontées en 2010, dont le contexte primitif était déjà altéré, n'ont pas été remises en place, vu la difficulté de leur intégration dans le nouveau sol du couloir (en partie trop friables, d'épaisseur fortement inégale, trop fines).

- Compléments de fouille de certaines tombes (analyse 2011)

En 2011, la mise en valeur des catacombes a nécessité la fouille de trois tombes laissées en l'état en 2010 dans l'attente d'une décision concernant leur présentation. L'option de les montrer ouvertes et vides (sans squelette) ayant été adoptée, les graviers et le dallage définitif ont été mis en place en les épargnant. Leur fouille a été pratiquée au mois de juillet, août et septembre 2011³⁴.

a) Travaux effectués

Dans le secteur oriental, les trois tombes T220, T223, T206 ont été fouillées et documentées, et les sept tombes contiguës T201 à T207 ont été nettoyées. Les trois tombes T201 à T203 utilisées comme

³³ Les ossements de cette réduction ont été datés par C14 : 250 – 430 AD.

³⁴ Le 25 juillet (sur place : Marie-Paule Guex et Romain Andenmatten, archéologues), le 17 et le 23 août (Romain Andenmatten et Fabien Maret, archéologues), le 1^{er} septembre (Marie-Paule Guex, Romain Andenmatten et Kévin Tschanz, fouilleur).

ossuaires (lors de la transformation des catacombes au début du XX^e siècle ?)³⁵ ont été recouvertes à la demande de l'Abbaye par des dalles provenant de l'ancien sol démonté lors des fouilles de H. J. Lehner. A l'extrémité ouest du couloir, les vestiges de sols et de la tombe T231 ont été nettoyés.

b) La tombe T206

Un grand nombre d'ossements ont été rassemblés dans cette tombe au cours des travaux des XX^e et XXI^e siècle (pose de tuyaux de drainage, de la passerelle en caillebotis, diverses fouilles par nos prédécesseurs), lui donnant des allures d'ossuaire. La tombe a été vidée, et les ossements ensevelis dans une fosse-ossuaire ouverte dans la cour Ste-Catherine. Dans le sédiment qui recouvrait le fond de la tombe, quelques ossements d'un bras découverts en position anatomique pourraient encore faire partie d'un squelette en place (sans aucune certitude). Le fond de la tombe est constitué de dalles de terre cuite (format 25 X 33 cm, avec un décor digité en diagonale) et d'une *tegula* (90 X 50 cm) installée dans la moitié nord de la tombe. Celle-ci constitue une exception au sein de ce groupe de tombes, où les dalles rectangulaires de petit format sont la règle (**Fig. 45**).

c) La tombe T220

Dans le sédiment qui recouvrait le fond de la tombe, quelques ossements épars ont été découverts dont on ne saurait dire s'ils sont résiduels ou s'ils proviennent de cette tombe. Sous les sédiments, les os longs de la partie inférieure d'un squelette ont été dégagés en connexion anatomique. La partie supérieure du corps avait déjà disparu.

Le fond de la tombe est constitué des fonds et des murets arasés des tombes T219, T243, T244 qu'elle recoupe (**Fig. 46**).

d) La tombe T223

Cette tombe a été utilisée au moins deux fois. Presque tous les ossements du premier individu adulte ont été mis au jour sous les ossements en connexion anatomique du second individu, également adulte. Ce dernier a été partiellement réduit : ses jambes et son bassin ont été retrouvés sur les os du thorax (**Fig. 47**). Seul un *péroné* a été observé dans la zone des jambes, repoussé contre le bord nord du coffre. La moitié orientale de la tombe, dépourvue d'ossements, est immergée sous 5 cm d'eau.

Le fond de la tombe est constitué de cinq *tegulae* retournées et juxtaposées. Il pourrait s'agir des restes d'anciennes tombes, comme attesté pour les *formae* T220, T221, T222 appartenant au même groupe (groupe 6).

2.4.2 La voûte des catacombes

La voûte des catacombes recouvre le couloir d'accès de l'église du VII^e siècle (phase bleu foncé) dont elle soutient le sol de la nef. La voûte a été construite en un seul chantier, de l'arc romain oriental à l'arc occidental. Elle est entièrement conservée à l'est du mur transversal (M320), construit postérieurement pour soutenir le transept du chevet occidental (phase bleu-claire II). A l'ouest de ce mur, la voûte primitive et la voussure de l'arc occidental sont remplacées par une voûte plus récente, contemporaine de la cage d'escalier baroque (phase du carré abbatial, XVIII^e siècle).

Composition de la voûte primitive à l'est du mur transversal (M320) :

Le mortier de construction est le même sur toute la longueur de la voûte. En revanche, le type de pierres utilisées varie : A l'est, il s'agit de petits moellons ébréchés et de quelques rares dalles (**Fig. 48**), tandis qu'à l'ouest, les pierres plates et longues ainsi que les tuiles en remploi (ratés de cuisson, noircies) sont privilégiées (**Fig. 49**). De manière systématique, les pierres les plus lourdes (calcaire, grès) et/ou les plus grandes sont posées dans les retombées de voûte, tandis que les plus légères (tufs, tuiles) et/ou les plus petites sont préférées au sommet de la voûte.

³⁵ 1898 : Pose d'un canal (drain) pour l'écoulement des eaux pluviales dans les catacombes et le corridor qui y aboutit. Lors des fouilles « sous le pavé », Bourban ne mentionne pas la présence d'eau ! (cf. Pierre BOURBAN, Nouvelle découvertes à St-Maurice, Gazette du Valais, 10 septembre 1898, n° 73, p. 1).

1922-1923 : Transformation des catacombes utilisées jusqu'alors comme cave, pour permettre aux pèlerins d'accéder à la crypte de st Maurice : fermeture de l'ouverture qui reliait les catacombes aux caves voisines, ouverture d'une porte sur l'église, démolition des 3 cloisons transversales (découverte de l'arc romain), ouverture du sol et découverte des tombes « les squelettes,..., se trouvaient dans une eau coulante de provenance inconnue ». Installation des luminaires. Travaux selon la proposition du chne Bourban formulé en 1907 (cf. Pierre BOURBAN, journal des fouilles de 1904 à 1908, p. 14-15).

Des joints plus épais séparent des tronçons de voûte de longueur variable (2 à 4 m). Ils sont visibles en général sur toute la courbe de l'intrados, d'une retombée de voûte à l'autre. A l'est de ces joints, la maçonnerie est parfois parementée indiquant un arrêt de chantier (**Fig. 50**). La voûte a clairement été construite par étapes d'un même chantier, d'est en ouest, en commençant par le portail d'entrée.

Des restes d'enduit sont conservés derrière les piliers d'époque carolingienne (phase bleu-claire II) ; l'intrados était manifestement crépi (**Fig. 49**). Ce crépi appartient cependant déjà à une phase de réfection (phase bleu-claire I), puisqu'il recouvre une maçonnerie déjà abîmée dont les trous ont été réparés avec des fragments de pierre, de brique ou de stuc. Aucune trace d'un revêtement plus ancien n'a pu être mise au jour.

La voûte était particulièrement abîmée dans les quelques mètres voisins de l'arc romain oriental : non seulement le crépi mais aussi la surface des pierres délitées et les joints pourris en profondeur. Il s'agit probablement des méfaits du gel sur les maçonneries à l'époque où l'arc romain constituait l'entrée des catacombes. Ce constat a sans doute rendu nécessaire le remplacement du revêtement de la voûte ; une rénovation ancienne est d'ailleurs aussi attestée par la réfection des sols en mortier du couloir :

- 1^{er} sol (Ss6) à 416.65 et 2^e sol (Ss102=104) à 416.70-80 (phase bleu-foncé)
- 3^e sol (Ss103/St12) à 417.00-10 et 4^e sol (Ss11) à 417.10 (phase bleu-claire I)

2.4.3 La porte rouverte dans la paroi sud (liaison avec la chapelle Ste-Catherine)

A l'extrémité orientale du couloir actuel des catacombes, dans le tronçon prolongé à l'époque romane lors de la construction du clocher, une porte bouchée devait être rouverte pour les besoins du nouveau parcours muséographique (**Fig. 51**). Considérée d'abord comme récente, vu son linteau soutenu par des poutrelles de fer, l'étude des piédroits a révélé une ouverture manifestement ancienne, située à l'ouest de la fenêtre romane (M444) et transformée à plusieurs reprises (**Fig. 52A et B**) : une porte, prévue peut-être d'origine ou aménagée dans un deuxième temps, est transformée en fenêtre ou niche. Ensuite, l'ancienne porte est rouverte, élargie, et son seuil abaissé au niveau du couloir actuel des catacombes et de la chapelle Ste-Catherine. Finalement, la porte est bouchée avec des parpaings de ciment, puis rouverte en 2014.

- Première phase de transformation : le montant de porte (M669)

Le montant (M669) forme le négatif du cadre (un chambranle en bois ?) d'un vantail fixé légèrement en retrait (32 cm) par rapport au nu extérieur du mur (**Fig. 52B**). De cette ouverture, est conservée la partie inférieure du montant ouest, sur une hauteur de 92 cm (**Fig. 53**).

La maçonnerie (M669) rhabille l'arrachement du mur romain (M898) et bute, au centre du mur, contre un bloc de marne dressé à la verticale qui pourrait correspondre au montant d'une porte prévue d'origine et dont la battue était en retrait par rapport au nu intérieur du mur.

Le niveau du seuil (417.00 m) coïncide avec le niveau du couloir à l'époque carolingienne (phase bleu-claire I), soit à celui du pilastre (M392) engagé dans le parement du dernier chevet oriental. Cette porte se situe au même niveau que la porte (M490) observée dans la paroi orientale de la salle du Trésor. Le mortier qui constitue les montants des deux ouvertures appartient au même groupe ; toutes deux pourraient avoir été installées à la même époque.

- Deuxième phase : transformation de la porte en fenêtre ou niche (M670)

Trois blocs de grès jaune en remploi (M670) superposés, pourvus de moulures érodées et retaillées pour les besoins de leur nouvelle position, indiquent une transformation dans la partie supérieure du piédroit de la porte qui ne tient plus compte du chambranle précédent (**Fig. 54**). La face des trois blocs est soigneusement taillée uniquement dans sa partie nord encore partiellement recouverte par un crépi de type anhydre. La limite verticale du traitement de la pierre est repris par le crépi qui semble amorcer un retour : il devait être moulé contre le chambranle de la porte antérieure (il en reprend exactement l'alignement), ou contre le bouchon de l'ancienne ouverture.

Le niveau de marche ne semble pas avoir varié au cours de cette modification.

La destruction de la partie supérieure de l'ancien piédroit de porte pourrait avoir plusieurs raisons :

- arrachement de l'arc de la porte et remplacement par un linteau horizontal : la (M670) cacherait alors les retombées arrachées de l'arc.

- arrachement de l'arc de la porte pour l'aménagement d'une fenêtre ou d'une niche : La hauteur de la tablette de la nouvelle ouverture correspondrait à celle de la fenêtre contiguë (M444) ; la partie inférieure de l'ancienne porte aurait alors été bouchée.

- Troisième phase : réouverture d'une porte

Cette troisième ouverture (M671) est connue par le chaînage nord de son piédroit, conservé sur une hauteur de 1.90 m (**Fig. 52**). Cette réfection de la partie nord du montant témoigne peut-être de la volonté de rectifier une embrasure évasée. L'aspect du piédroit du côté sud est inconnue, parce que le chaînage a été repris par de la maçonnerie au ciment. Le linteau de cette porte a été remplacé par le linteau actuel soutenu par des traverses en fer. Le seuil a disparu, mais son niveau est indiqué par la base du chaînage nord : il se situait toujours au même niveau que l'ancien sol du couloir des catacombes (à 417.00 m).

Cette porte est indiquée sur un relevé dressé vers 1897 indiquant l'avancement des travaux de fouille de Pierre Bourban (**Fig. 55**).

- Quatrième phase : abaissement du niveau de marche et élargissement de la porte

Le seuil de la porte est abaissé de 0.80 m par le percement du mur roman M898. L'arrachement du mur est revêtu d'une couche de crépi au ciment (M765), (**Fig. 52B**).

La porte est agrandie du côté est : le montant est composé de briques de terre cuite liées au ciment et habillées d'un crépi au ciment. Son linteau est soutenu par trois poutrelles d'acier et un coffrage de ciment (**Fig. 15**).

L'abaissement du seuil de la porte reflète l'abaissement du niveau de marche du couloir des catacombes et de la cour Ste-Catherine jusqu'au niveau de marche actuel. Du côté sud, les travaux ont été effectués lors de la création du cloître actuel en 1945. Simultanément, le niveau de marche de l'église a été lui aussi abaissé. Quant aux catacombes, le niveau de marche semble avoir été abaissé en 1922, lors de la démolition des parois de séparation de la cave, la découverte de l'arc romain et son déblaiement, et la découverte des tombes immergées dans l'eau³⁶. La porte (M765) a donc été abaissée et agrandie en 1945.

- Cinquième phase : obstruction de la porte

La porte a été bouchée probablement peu après 1945. Sur le plan de Jaccotet, daté de 1947 et indiquant les travaux à prévoir pour la chapelle Ste-Catherine, la salle du Trésor et le cloître la porte donnant sur le couloir des catacombes est déjà obturée (**Fig. 56**).

2.5 Compléments concernant la cuve baptismale du cloître Ste-Catherine

Entre 1945 et 1948, lors de l'abaissement du niveau de marche d'environ 80 cm dans la cour Ste-Catherine, Louis Blondel met au jour les vestiges d'une cuve baptismale du V^e siècle. En même temps, il observe quelques tronçons de maçonneries qui permettent de déterminer l'axe et les dimensions du baptistère ainsi que la forme de son abside ajoutée dans un deuxième temps. Seule la cuve baptismale est aujourd'hui visible (**Fig. 57**). Elle comprend deux petits escaliers d'accès (chacun restitué à trois marches) disposés selon un axe nord-sud. Dans un deuxième temps, le volume de la cuve a été réduit par l'ajout d'une banquette annulaire, qui comble la première marche des deux escaliers tout en préservant l'exutoire (**Fig. 58**).

Le bord extérieur de la maçonnerie formant la cuve n'a pas pu être observé en 2014, ni le niveau de marche autour du bassin. Dans le sondage ouvert du côté ouest, la maçonnerie a été observée sur une épaisseur minimale de 0.55 m. Selon Blondel, la maçonnerie de la cuve avait une épaisseur d'environ 0.8 à 1 m, et son bord extérieur était circulaire. Il restitue le niveau de circulation à la même hauteur que la 3^e marche (soit environ 20 cm plus haut que le dallage actuel), sans mentionner les vestiges d'un sol.³⁷

- Première phase : la cuve

La cuve est légèrement ovale (diamètre entre 1.50 à 1.55 m). Les parois et le fond sont enduits d'un épais crépi au mortier de tuileau rose orangé. Des quarts-de-ronds du même mortier assurent

³⁶ Cf. note 35.

³⁷ Louis Blondel, « Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune », Vallesia 1949, p. 16-19.

l'étanchéité de la marche inférieure des escaliers. Le fond de la cuve présente une très légère pente vers l'ouest, vers le trou de vidange : au bas de la paroi, le crépi est arraché sur 8 cm de hauteur et le trou rempli en profondeur avec de la terre. A moins que l'eau ne s'infiltrait ici simplement dans la terre, s'il y avait un conduit (métallique ou en terre cuite), son extrémité a pu être arrachée (**Fig. 59 et 60**). Le dispositif permettant de boucher l'exutoire n'est pas conservé.

L'escalier nord a une largeur de 37 à 40 cm. Sa marche inférieure (visible dans un sondage effectué par Blondel) se situe à 12 cm du fond de la cuve (profondeur du giron 20 cm). Un bourrelet d'étanchéité double le bas du limon (**Fig. 57**). La deuxième marche a une hauteur de 27 cm (profondeur 22 cm). Aucune trace d'un joint d'étanchéité n'y a été relevée. La troisième marche est arasée au même niveau que le couronnement de la cuve : il ne subsiste que le crépi au tuileau de sa contremarche, conservée sur une hauteur de 10 cm.

L'escalier sud a une largeur de 38 à 42 cm. La première marche (visible dans un sondage effectué par Blondel) a une hauteur de 24 cm par rapport au fond de la cuve (profondeur du giron 23 cm). La fine dalle de marbre (épaisseur 1 cm) apparue en surface de la marche était recouverte par le crépi au tuileau de la cuve (dalle en remploi ou réfection du revêtement de la cuve ?). La deuxième marche est arasée : il ne subsiste que le crépi au tuileau de sa contremarche, conservée sur une hauteur de 8 cm.

- Deuxième phase : rétrécissement de la cuve

Lors d'une deuxième phase d'utilisation, le volume de la cuve a été réduit par l'ajout d'un banc annulaire dont la maçonnerie (épaisseur 35 cm, hauteur 37 cm) couvre la marche inférieure des deux escaliers (**Fig. 60**). Le banc est intact ; aucun négatif d'arrachement n'a été repéré. Sa surface est cependant irrégulière et comporte des trous indiquant que la banquette devait avoir un revêtement à l'origine. La trace d'une chape au tuileau beige rosé, très friable, relevée sur l'assise horizontale du banc pourrait correspondre soit au reste d'un crépi, soit au reste de la « colle » d'un revêtement en dalles.

Le banc est interrompu du côté ouest (espace de 8 à 13 cm). Cet interstice a été prévu dès le départ dans l'anneau et coïncide avec l'exutoire de vidange (**Fig. 58**).

Un bourrelet de mortier d'une hauteur de 10 cm a été observé lors de la fouille, collé sur le fond de la cuve, à la base de l'interstice de la banquette, et l'obstruant partiellement. Ce bourrelet aménagé après la construction de l'anneau semble modifier (ou réparer ?) l'ouverture de l'exutoire.

- Troisième phase : remblaiement de la cuve

Après le remblaiement de la cuve, une épaisse dalle carrée (1 m de côté, épaisseur 14 cm) a été installée sur le remblai, selon la description de Blondel. Des fonts baptismaux étaient probablement installés sur cette dalle.

Le baptistère semble avoir été abandonné, démolé et remplacé par le cloître Ste Catherine attesté en 1383, lors de la construction de la chapelle Ste-Catherine « au-dessus du cloître », sous Edouard de Savoie, évêque de Sion.

3 Inventaire du dépôt du clocher

3.1 Cadre du mandat et travaux effectués en 2011

- **Cadre général des travaux**

265 objets ou ensemble d'objets ont été répertoriés au 3^e étage du clocher.

Il s'agit d'une part de fragments architectoniques, de squelettes humains et d'objets divers provenant des fouilles de l'Atelier Moudon (Maison Panisset), du bureau Lehner (catacombes, Martolet, ex-entrepôt de blocs architecturaux à l'ouest du Martolet) et du bureau Tera (uniquement des tuiles entières) (**Fig. 61**).

Pour plus de la moitié des objets, la provenance n'était malheureusement pas indiquée ; en particulier pour la plupart des dalles de terre cuite et des éléments lapidaires. La plus grande partie provient sans doute des anciennes fouilles du Martolet³⁸ et de la ville³⁹.

Quelques rares pièces ont été découvertes à Massongex, ou à la chapelle de Vérollez. Sans mention d'une campagne de fouilles, il s'agit de découvertes fortuites. Certaines trouvailles isolées sont en outre situées au « Pont de St-Maurice », « dans la Basilique » (ambon), dans le « couloir vers St-Théodore » (etc...), sans préciser le contexte de découverte.

D'autres objets proviennent vraisemblablement d'anciens ou actuels bâtiments de l'Abbaye ou ont été donnés aux chanoines : des plaques de cheminée en fonte, des éléments de poêles en pierre ollaire ou en faïence, des cloches, des meules, .. etc.

- **Recensement**

Avant de tout répertorier, un tri a été effectué, surtout en ce qui concerne les fragments de *tegulae* et briques. Seuls les éléments entiers ou significatifs ont été conservés (**Fig. 62A**).

Les objets ont ensuite reçu un numéro d'inventaire composé par un premier chiffre faisant référence au lieu de découverte et un deuxième chiffre individuel. Les nombreuses tuiles et dalles de terre cuite, dont la provenance n'est souvent pas mentionnée (Martolet et ville de St-Maurice probablement), ont été classées et rangées par formes.

Les objets qui avaient déjà été inventoriés par nos prédécesseurs ont été re-numérotés selon le même principe, mais leur ancien numéro est mentionné dans la fiche informatique les concernant. De même, les étiquettes accompagnant le mobilier de la maison Panisset ont été copiées dans la base informatique, photographiées et rangées avec les objets.

- **Conditionnement**

Les objets étaient rangés dans toutes sortes de contenants (**Fig. 62B**). Ceux-ci ont systématiquement été remplacés par des sachets minigraps et regroupés dans des caisses RAKO.

Mesures de conditionnements particulières :

- Les fragments d'enduits peints ont été mis à plat dans des minigraps et posés dans des caisses RAKO ; du plastique à bulles évite les frottements.

- Les fragments de la fresque représentant une crucifixion ont été posés sur une couche de sable et conditionné dans une caisse RAKO.

- Les éléments lapidaires ont été laissés tels quels sur l'étagère, certains étant d'ailleurs trop lourds pour être déplacés. Le nouveau n° d'inventaire est écrit sur une étiquette attachée à l'objet à l'aide d'une ficelle ou, au feutre, directement sur la pierre (pour les petits fragments).

- Les fragments d'inscription ont été laissés à l'emplacement qu'ils occupaient à notre arrivée. Ces objets ont été munis d'une étiquette portant leur nouveau n° d'inventaire.

- Les tuiles et dalles de terre cuite ont été empilées sur les étagères basses, une étiquette mentionnant leur n° d'inventaire a été collée sur la traverse de leur étagère.

³⁸ Le ch^{ne} Bourban avait aménagé un petit musée dans la chapelle St-Michel (2^e étage actuel du clocher). Après l'effondrement du clocher en 1942, certains objets ont pu être récupérés.

³⁹ Les fragments de sol en *opus spicatum* (K880-18) ne portaient aucune indication. Selon la documentation photographique du ch^{ne} Bourban, ils ont été mis au jour en ville de St-Maurice. Pour les tuiles issues d'un contexte funéraire, l'identification n'était pas possible, puisque des tombes typologiquement similaires ont été découvertes dans le Martolet et en ville.

3.2 Mobilier inventorié

3.2.1 Le mobilier provenant des fouilles de la maison Panisset

Le mobilier récolté en 1974 lors des fouilles dans la maison Panisset constitue le lot le plus cohérent : le contexte de fouille était mentionné sur leur contenant. Le corpus est composé :

- de fragments de **terre cuite** (*tegulae* et dalles de *suspensurae*, dalles de terre cuite parfois entières).
- deux **objets de terre cuite** avec des éléments de décoration en relief montrant une fleur de lis (**Fig. 63**).
- du mobilier de rejet trouvé dans des niveaux d'égalisation des sols : des fragments de **céramique moderne**, un fragment de **poêle en faïence**, des fragments de fer (des clous), des morceaux de **cuir (moderne)**, du **bois calciné** et quelques menus fragments de **bronze** ou de **cuivre**.
- un fragment de **bord de vase en terre sigillée**.
- des fragments d'**enduits peints** en rouge ou en blanc, avec de rares motifs (mis au jour dans des remblais antérieurs à la maison Panisset) et des fragments de **mortier** et de **stuc** montrant des négatifs architecturaux.
- des **ossements de neuf tombes** fouillées lors de cette campagne.

3.2.2 Le mobilier de provenance indéterminée

a) Eléments architecturaux

- nombreuses **dalles et tuiles de terre cuite** ; beaucoup comportent des restes de mortier et de peinture rouge attestant leur utilisation dans l'architecture des tombes (**Fig. 64**). Des décors ou marques de tuilier, digités, caractérisent souvent l'une des faces de ces dalles.
- nombreux fragments d'**enduits peints** présentant des motifs figurés, stylisés ou géométriques, aux vives couleurs, et quelques rares comportant des restes de textes (**Fig. 65**). Ils rappellent ceux qui ont été mis au jour en 2005 au Martolet, entre les absides des phases vert et bleu foncé, dans un remblai issu de la démolition de l'église du VI^e siècle (phase verte).
- des fragments de **stucs et de mortier moulurés**, dont une **tête de personnage**.
- plusieurs fragments jointifs d'une **fresque représentant une crucifixion**. A gauche du genou du Christe, le grafitto « 1941 » indique qu'à cette date, elle était encore en place sur un mur (**Fig. 66**). Les fragments ont probablement été déposés après la destruction partielle du clocher en 1942 ou lors des travaux d'agrandissement de l'église.
- Une **mitre héraldique(?)** en stuc peint (**Fig. 67**).
- nombreux **fragments architectoniques** en pierre (marbre, calcaire noir, quartzite, granit, tuf...) taillés, moulurés, cannelés ou sculptés, appartenant à des dalles de sol, des bases, des socles, des panneaux décoratifs (ambons, médaillons...), des colonnes, des chapiteaux, d'autels (**Fig. 68, 69, 70, 71, 72, 73**).
- deux **fragments de mosaïques** (**Fig. 79**).
- des **fragments de mortier moulé** comprenant des motifs en relief (moulages modernes ?).

b) Mobilier non architectural

- un **bloc quadrangulaire taillé**, avec une dépression ovale à la surface.
- plusieurs **bénitiers** de tailles différentes (**Fig. 74**).
- trois éléments de **meules**.
- deux **écussons**, dont l'un taillé dans une ancienne dalle moulurée (**Fig. 75, 76**).
- une **plaque de foyer en fonte** (**Fig. 81**).
- des éléments de **poêles en pierre ollaire** sculptés d'écussons (**Fig. 82, 83**).
- deux **cloches** en bronze.
- des fragments de **poêle en faïence avec décor bleu sur fond blanc** (**Fig. 84**).
- un **poids d'horloge** en granit marqué du chiffre « XV » (**Fig. 77**).
- un deuxième **poids d'horloge** parfaitement sphérique en calcaire avec une fiche en fer pour le suspendre (**Fig. 78**).

- des **corniches en bois sculpté**.
- des fragments d'anses, de fond, et un bouchon **d'amphore**.
- un **flacon en céramique (Fig. 80)**.
- un **bord de vase en terre sigillée**.
- des **moulages de plâtre** des scènes en relief du vase en sardonix exposé dans le Trésor.
- une **tête de statue en terre cuite**, fortement usée du côté droit.

- des **ossements humains** de plusieurs individus incomplets, avec des lambeaux de tissus et de décoration, ainsi qu'une croix de bois qui devait marquer une tombe (récente ?) en surface.
- des **ossements** provenant de la tombe de « l'âge du Bronze » fouillée par Blondel en 1944 (**Fig. 85**).

c) Objets avec inscriptions

- 24 **inscriptions** sur divers supports (mortier, terre cuite, pierre) issues de différents contextes. Certaines ont été inventoriées par Léo Müller⁴⁰, avec celles qui exposés dans le vestibule de l'abbaye (**Fig. 86, 87, 88**).

d) Objets divers

- un ensemble de **vases en pierre ollaire** mis au jour dans la carrière de Massongex.
- deux fragments de **rosace d'un ambon** (?) prélevés « dans la basilique » selon le bon de sortie signé par le ch^{ne} Gabriel Stucky qui les dépose dans le clocher en 2001 (**Fig. 89**).
- les **fragments de sol en opus spicatum** provenant des fouilles des égouts (en 1911) en ville de St-Maurice (**Fig. 90**).
- un **couvercle de marmite en pierre ollaire** apparu dans le jardin de l'abbaye, lors de la pose de l'égoût du collège (l'actuel internat) en 1913.
- des **fragments de mortier** récoltés lors de travaux conduits à la chapelle de Vérolliez et au pont de St-Maurice. Ils témoignent de l'existence de vestiges dans les environs.

⁴⁰ Léo Müller, Musée lapidaire du vestibule de l'abbaye de Saint-Maurice. Inventaire 1972.

4 Illustrations

Fig. 1. Martolet.
Mise en place de la fermeture
occidentale du site.



Fig. 2. Martolet.
Construction du mur qui prolonge le soutènement du talus jusqu'à la fermeture occidentale du site. Au travail, le maçon Marek Wlazly de l'entreprise Multone.



Fig. 3. Martolet.
Ensablement du site, à l'aide d'un camion « super-aspirateur » qui souffle le sable depuis la cour St-Joseph. Au travail, un employé de l'entreprise Hubert-Etter, Fribourg.

Fig. 4. Martolet.
Etat du site, après le nivellement du terrain.

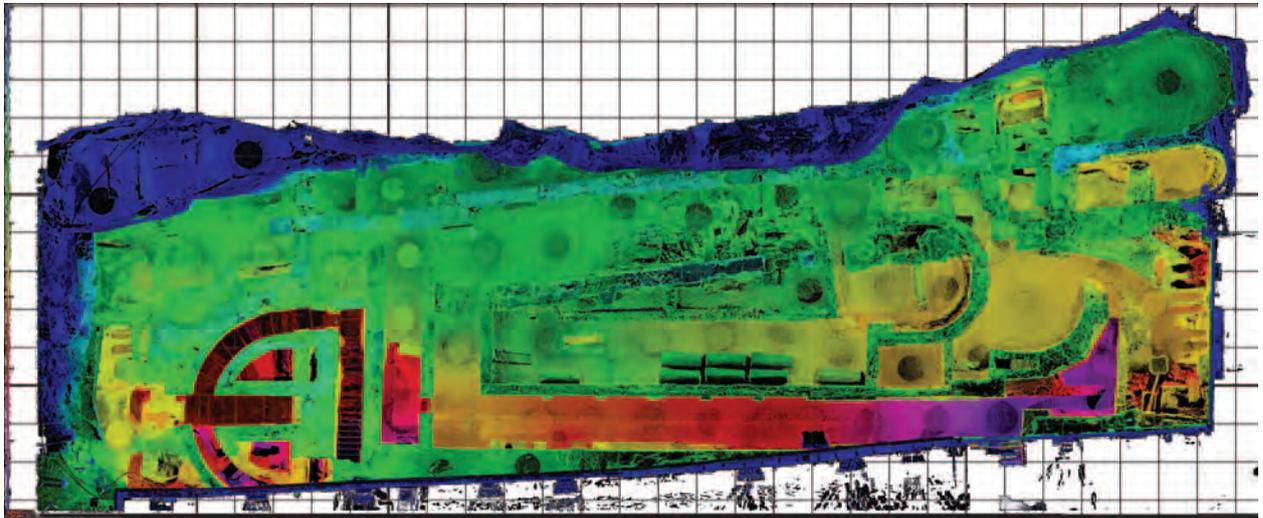


Fig. 5. Martolet.
Relevé du site par laserométrie (scanner), Archéotch SA. Les couleurs correspondent aux différents niveaux.

Fig. 6. Martolet.
Etat du site, après la pose du cheminement provisoire en bois, vue vers l'est.

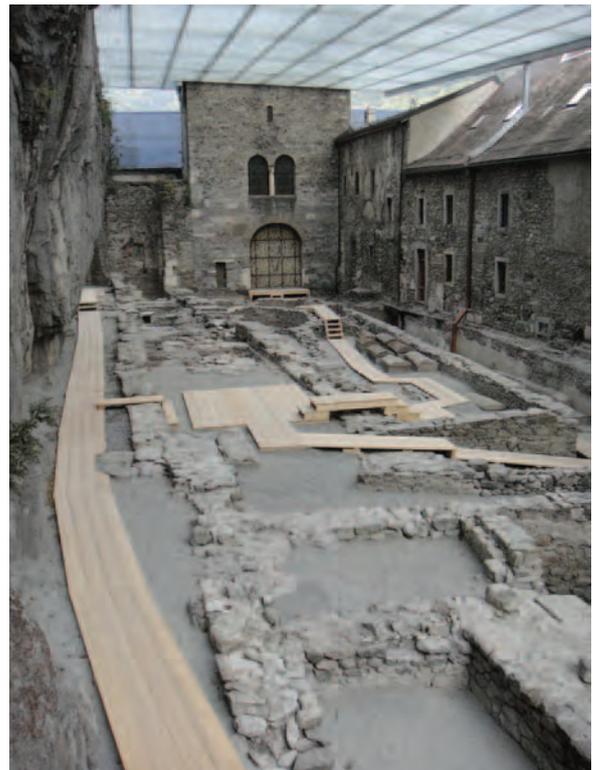




Fig. 7A. Martolet.
Chambre-dépotoire munie d'un tuyau de trop-plein, aménagée dans la rampe, à la place d'un ancien sondage.



Fig. 7B. Martolet.
Chambre-dépotoire aménagée dans le mur du chevet occidental.



Fig. 8. Couloir des Catacombes.
Forage d'un trou de 20 cm de diamètre pour y insérer le tuyau d'évacuation des eaux de la toiture. La machine est installée dans la tombe T226.

Fig. 9. Couloir des Catacombes.
Pose du drain. La profondeur de cet aménagement a nécessité le démontage du fond des tombes disposées sur le tracé du tuyau.



Fig. 10. Martolet.
Le tronçon occidental du mur bouchant l'espace entre deux piliers de l'arcature nord, vue vers le sud.



Fig. 11. Martolet.
Vue générale du secteur du mausolée.



Fig. 12. Martolet.
La façade sud de la cour après sa restauration.

Fig. 13. Martolet.
Etat du site, après la fin des consolidations, vue vers l'ouest.



Fig. 14. Martolet.
Détail du cheminement définitif en béton et des vestiges renforcés où il faut franchir un mur.



Fig. 15. Couloir des Catacombes.
Secteur du couloir d'époque romane (paroi sud), avec la fenêtre primitive flanquée d'une porte.



Fig. 16. Cloître Ste-Catherine.
La cuve baptismale, après le démontage de la dalle protection, vue vers l'ouest.

Fig. 17. Martolet.
Etat du site, après la pose du cheminement définitif, vue vers l'est.



Fig. 18. Martolet.
Canalisation longeant le rocher, avec embranchement vertical récoltant les eaux ruisselant d'une fissure de la falaise.



Fig. 19. Martolet.
Abside de la chapelle adossée au rocher, après démontage de la consolidation intérieure en pierres sèches.
A gauche (A), l'embouchure maçonnée du canal St76, en saillie sur le parement ancien de l'abside.



Fig. 20. Martolet.
Le canal (St76) traversant le mur de l'abside adossée au rocher, après démontage de la dalle de couverture. Sa forme est évasée et son muret prolongé au-delà du parement intérieur de l'abside.





Fig. 21. Martolet, réduction T408.
Le coffret est constitué de blocs et de dallettes ; les ossements paraissent triés par formes.



Fig. 22. Martolet, tombe T411.
Les ossements sont couverts par les fragments d'ardoise du couvercle.



Fig. 23. Martolet, tombe T67 (extrémité est).
Le cadre maçonné pourrait constituer le soubassement d'un marquage du squelette (T67) déposé en pleine terre, ou alors le coffre d'une tombe plus récente dont le corps n'a pas été observé.



Fig. 24. Martolet, espace entre la tombe T417 et le mur est du mausolée.
La surface chaulée correspond au niveau de construction du mausolée ; elle est percée par le coffre de la tombe.



Fig. 25. Martolet, tombe T452 (état 2005).
La tombe est cachée sous une maçonnerie qui bouchait une des arcades du bas-côté nord. Ce bouchon (M711) est fortement consolidé au niveau des deux assises supérieures (anciennes) et repris en sous-œuvre à une époque récente.

Fig. 26. Martolet, tombe T452, vue vers le nord.
Les tuiles formant la paroi nord comportent un décor digité assemblé de manière symétrique. La tuile de la face orientale est appuyée contre le ressaut de fondation du mausolée.



Fig. 27. Martolet, limite du Martolet au XIXe siècle, vue vers le nord-ouest.
Le mur (M760) est bâti contre terre du côté ouest et aboutit contre le palier rocheux ; aucune trace n'a été repérée au pied du mur de la galerie CFF (au fond).
Sous le jalon, le terrain brun-jaune naturel constituant la surface des gélifractions de la falaise.



Fig. 28. Martolet, Etat des découvertes juin 1897.
Relevé des fouilles archéologiques, levé par le géomètre Ed. De Cocatrix (extrait). (Archives de l'Abbaye).

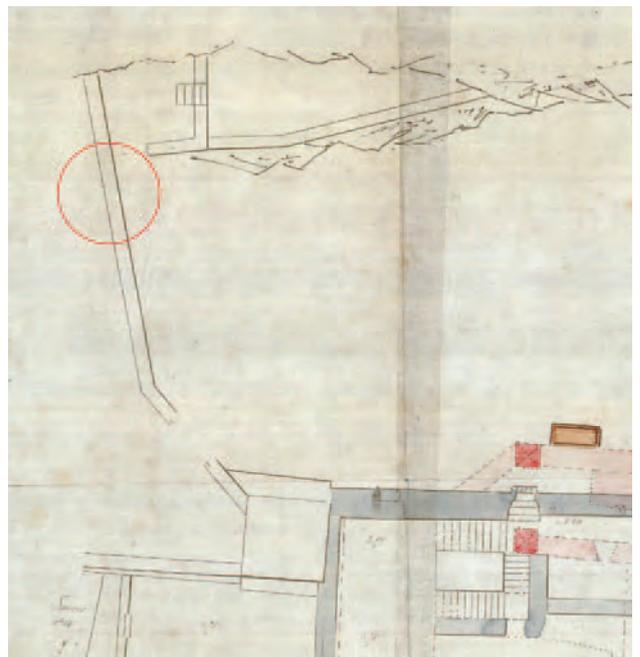




Fig. 29. Martolet, mur oriental de la cour, face ouest (en 2013, avant restauration).
Paroi orientale du chœur des deux chapelles adossées au clocher.

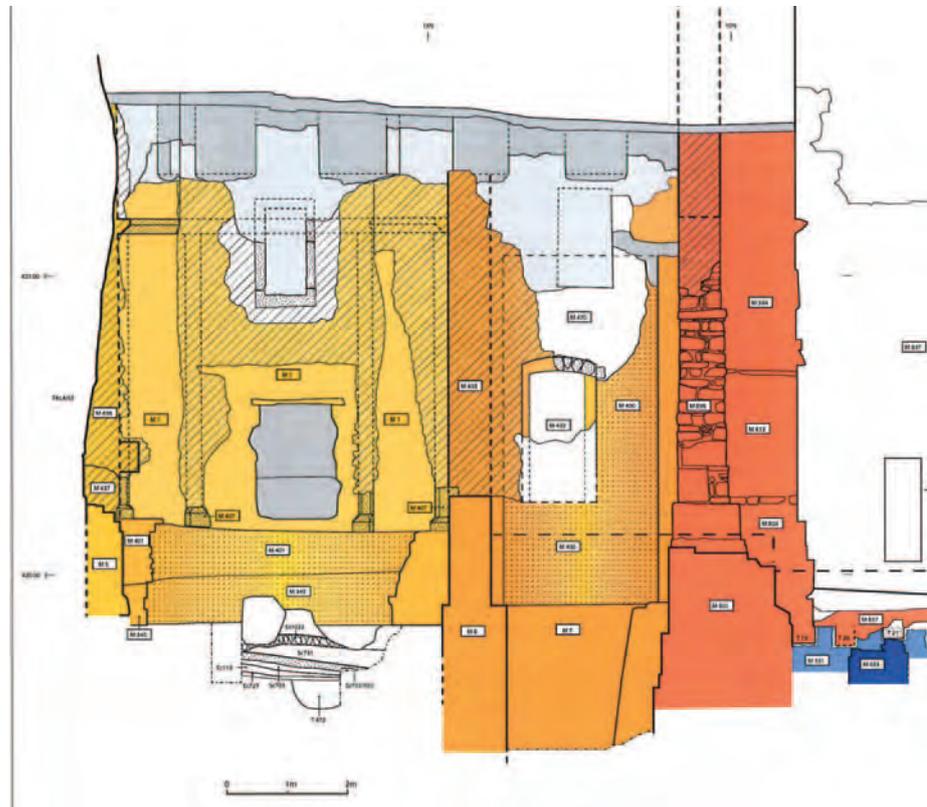


Fig. 30. Martolet, mur oriental de la cour, face ouest.
Paroi orientale des deux chapelles adossées au clocher, analyse archéologique.

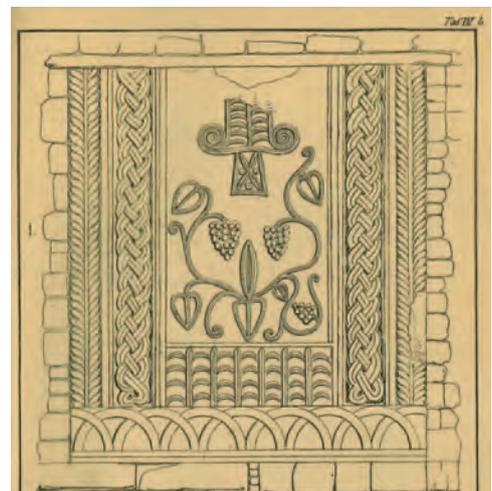


Fig. 31. Martolet, face orientale de la cour.
Relevé *in situ* du fragment de l'*ambo*. (Sharman 1962)

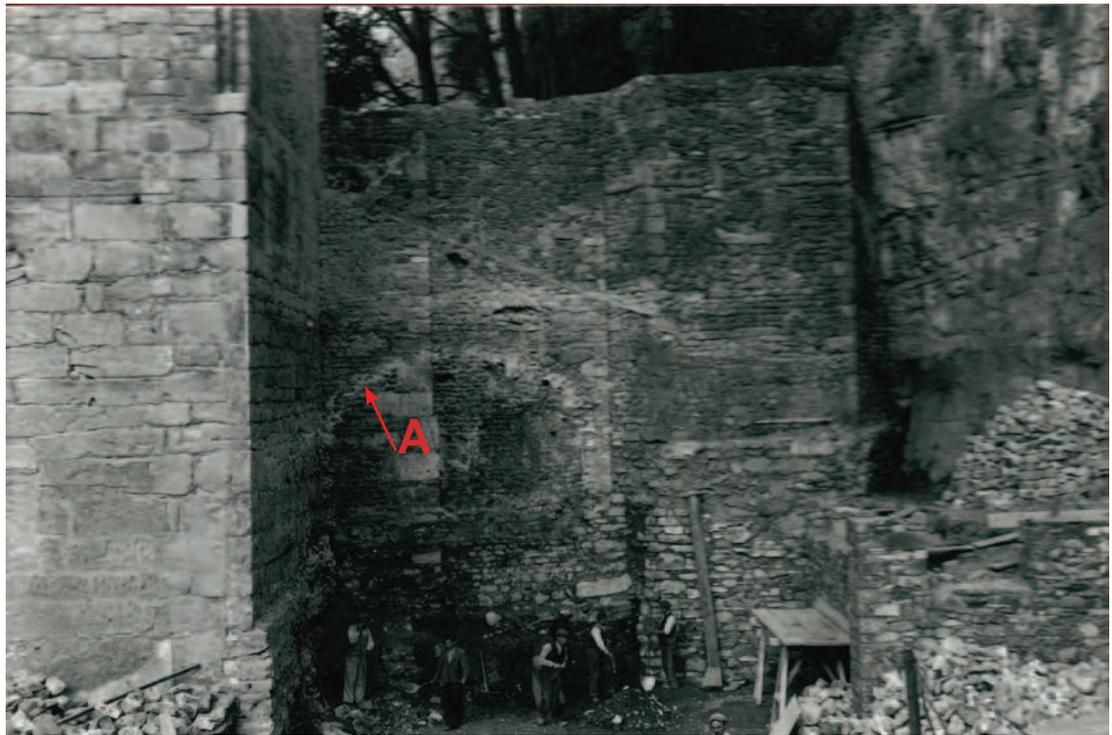


Fig. 32. Martolet, mur oriental de la cour, face est (en 1947, lors de l'agrandissement de l'église).
Façade du chœur des deux chapelles adossées au clocher.
A : trace d'une ancienne cave voûtée adossée au clocher.

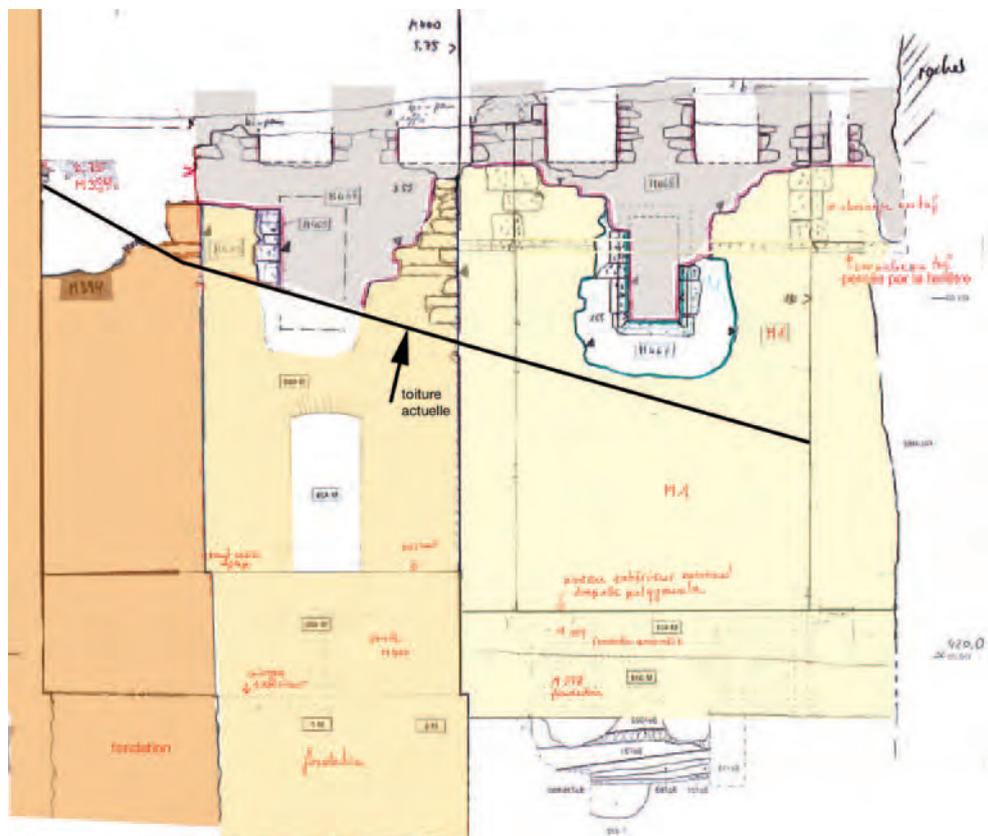


Fig. 33. Martolet, mur oriental de la cour, face est.
Façade orientale des deux chapelles adossées au clocher, analyse archéologique.



Fig. 34. Eglise actuelle, mur M761, sous le seuil de la porte d'accès aux catacombes, vue vers le nord. La cloison actuelle est posée sur une maçonnerie plus ancienne (orientation SW – NE).



Fig. 35. Vestibule à l'est du couloir des Catacombes. Sol empierré d'époque carolingienne; clairement antérieur au clocher et au bas-côté sud de l'église romane.



Fig. 36. Couloir des Catacombes. L'élévation de la maçonnerie M434, formée par une dalle taillée (parallèle au jalon), diverge par rapport à l'alignement du ressaut de fondation. Cette maçonnerie fait partie des renforcements extérieurs du dernier chœur oriental (phase bleu clair I).



Fig. 37. Couloir des Catacombes. A l'extrémité est du couloir, un mur (M250) avec un piédroit en saillie est apparu. Il délimite l'annexe nord du baptistère (Ve-VIe siècle). La résurgence de l'eau et l'exiguïté de l'endroit n'a pas permis de sonder en profondeur et de rechercher le niveau de circulation contemporain.



Fig. 38A et B. Couloir des Catacombes, tombe T217, vue vers e nord-ouest.
Le fond est constitué de trois dalles en terre cuite : le module de la dalle centrale (80 par 43 cm), est insolite sur le site du Martolet. Elle comporte une croix tracée à la main avant cuisson sur sa face inférieure (la dalle est cassée).



Fig. 39. Couloir des Catacombes, tombes T200 et T218.
Le petit côté du coffre T200 (à gauche) comporte encore les restes d'une inscription peinte en rouge sur fond blanc.



Fig. 40. Couloir des Catacombes, tombe T227.
Le couvercle était effondré et friable.



Fig. 41. Couloir des Catacombes.
Les groupes de tombes antérieures à la fin du VIII^e siècle (phases rouge et vert).

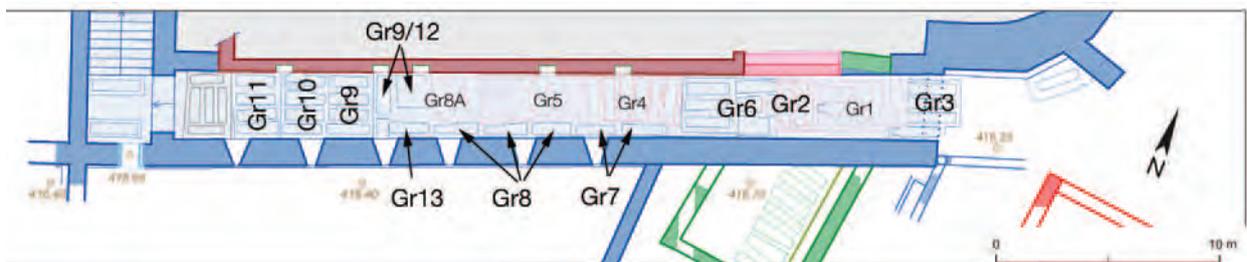


Fig. 42. Couloir des Catacombes.
Les groupes de tombes aménagées dans le couloir de l'église de la fin du VIII^e siècle (phase bleu foncé).

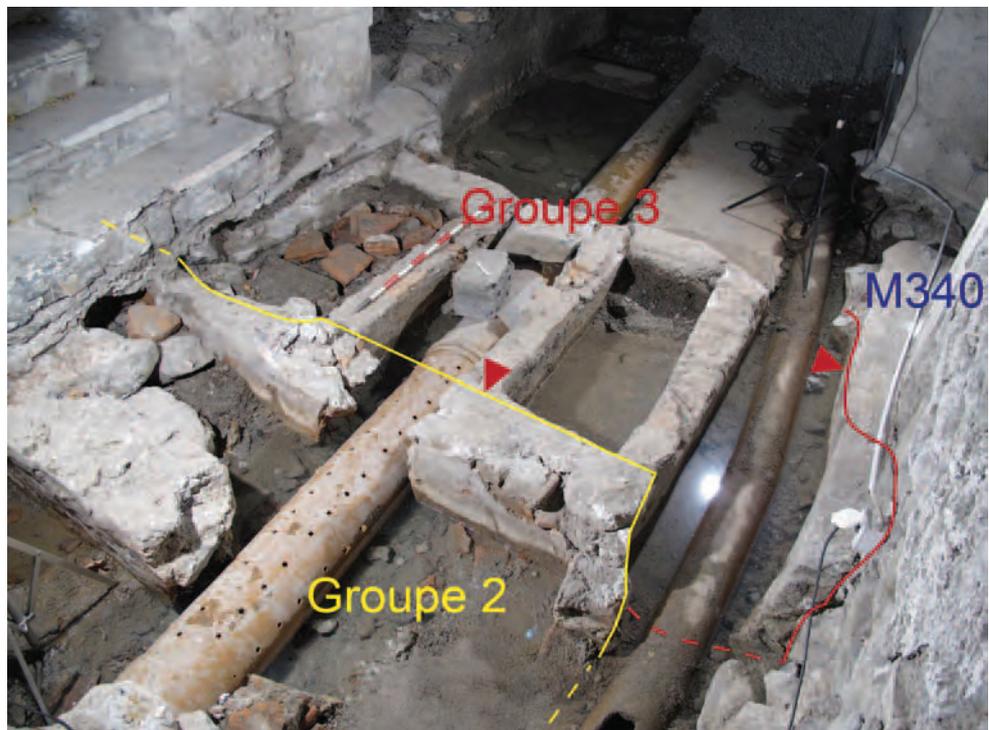


Fig. 43. Couloir des Catacombes.
Tombes du groupe 3 (à la hauteur du jalon) perturbées par la pose des drains (ancien en béton, et moderne en PVC). Elles sont adossées aux fondations de l'arc romain (M340) en remploi formant l'entrée du couloir des catacombes.



Fig. 44. Couloir des Catacombes, tombe T214.
Face nord du coffre : la croix a été incisée à frais dans le crépi au tuileau.



Fig. 45. Couloir des Catacombes, tombe T206 (à gauche).
Le fond du coffre est en partie constitué d'une dalle rectangulaire (format 25 par 33 cm)



Fig. 46. Couloir des Catacombes, tombe T220.
Le fond du coffre correspond à celui de trois tombes arasées, d'orientation nord-sud.



Fig. 47. Couloir des Catacombes, tombe T223.
Le squelette en connexion est recouvert par des ossements épars.

Fig. 48. Couloir des Catacombes ; tronçon oriental de la voûte près du portail d'entrée, vue vers le nord-est. Les pierres les plus grandes sont disposées à la base de la voussure, les petits moellons au centre (phase bleu foncé).

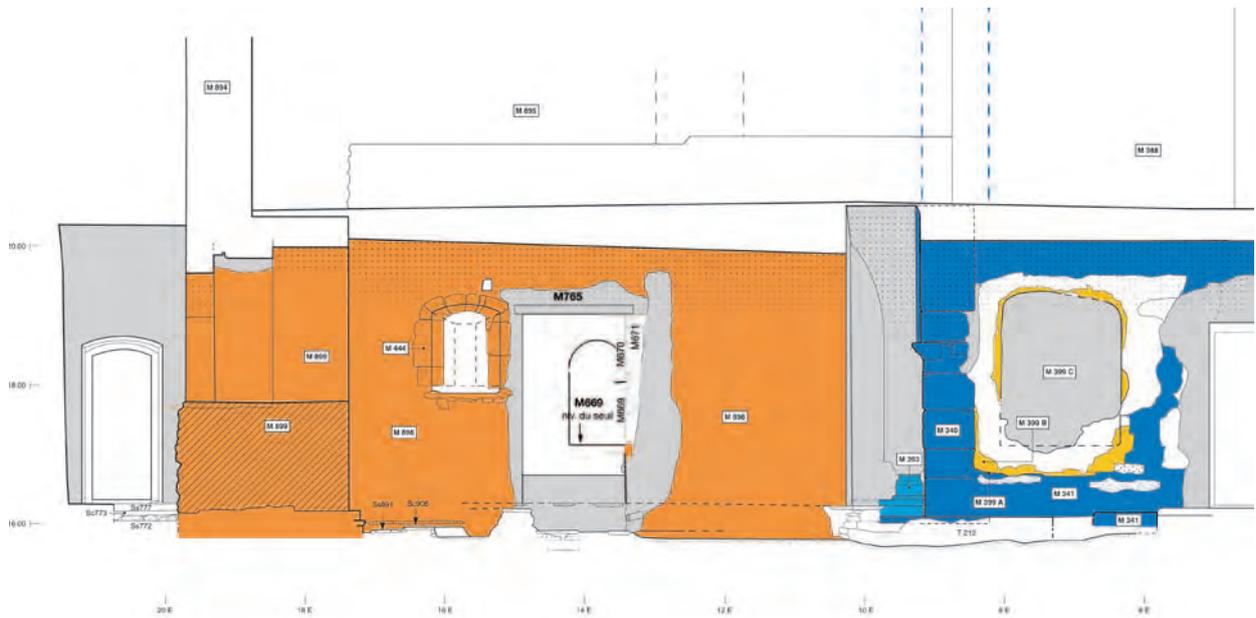


Fig. 49. Couloir des Catacombes ; tronçon central de la voûte, vue vers l'est. Du tuf taillé et des tuiles noircies (ratés de cuisson) sont utilisés pour la construction de la voûte.



Fig. 50. Couloir des Catacombes ; étape de chantier visible au niveau de la voûte, vue vers le sud. Joint observé à 1.70 m du portail oriental (au bout de la flèche). La maçonnerie de gauche se termine par un arrêt de chantier parementé contre lequel le tronçon suivant de la voûte est adossé.





Saint - Maurice, Martolet
coupe schématique E-W, paroi sud des catacombes
axe: 4.3

Fig. 51. Couloir des Catacombes.

Porte ouverte à l'extrémité est du couloir, dans la partie du couloir ajoutée à l'époque romane.



Fig. 52A et B. Porte ouverte à l'extrémité est du couloir, piédroit ouest.

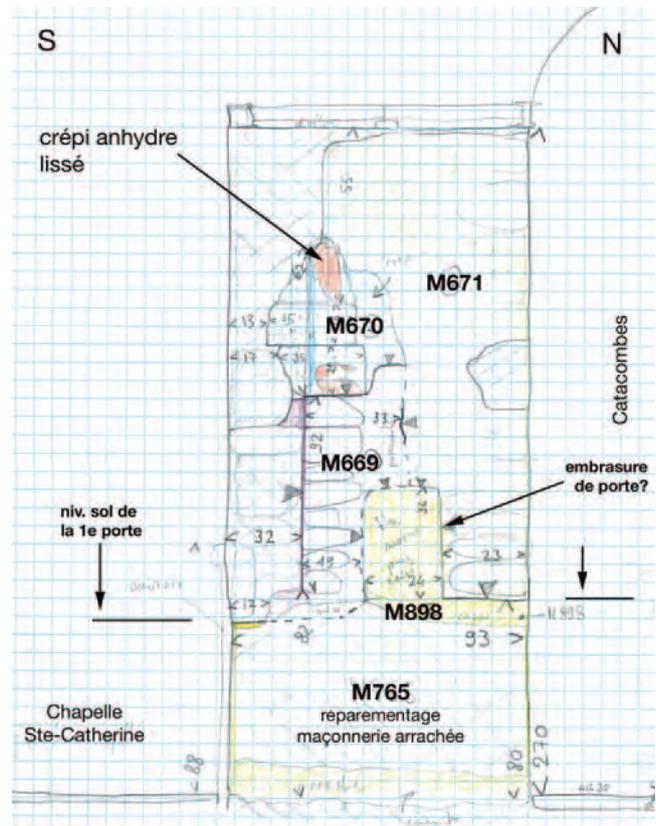


Fig. 52B. Relevé avec analyse archéologique.



Fig. 53. Couloir des Catacombes.
Porte rouverte à l'extrémité est du couloir.
A : piédroit réparé.



Fig. 54. Couloir des Catacombes.
Porte rouverte à l'extrémité est du couloir.
A : piédroit enduit au crépi anhydre de la fenêtre (ou niche) qui remplace la porte.

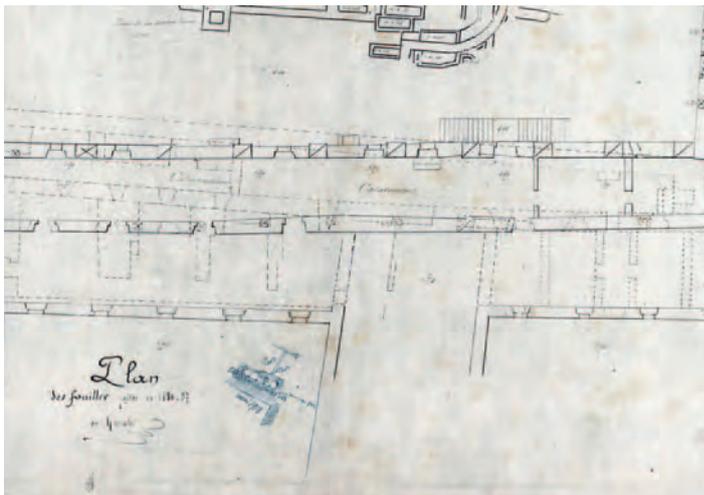


Fig. 55. Martolet et cour St-Théodule, Etat des découvertes juin 1897 (plan orienté vers le nord-ouest).
Relevé des fouilles archéologiques, levé par le géomètre Ed. De Cocatrix (extrait), avec des compléments de 1918. (Archives de l'Abbaye)

Fig. 56. Cour Ste-Catherine, Projet de transformations de C. Jaccottet, de 1947 (plan orienté vers l'est).
En rouge, les parties à construire. (Archives de l'Abbaye)

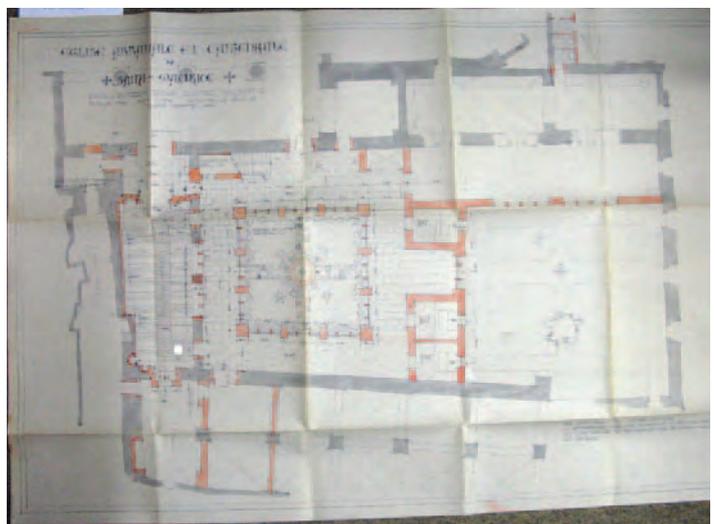




Fig. 57. Cloître Ste Catherine, cuve baptismale en 2014. Vue générale (vers l'ouest), après le démontage de la dalle de protection.



Fig. 58. Cloître Ste Catherine, cuve baptismale. Exutoire du bassin à la base de la paroi crépie. Il est respecté par la maçonnerie de la banquette postérieure.

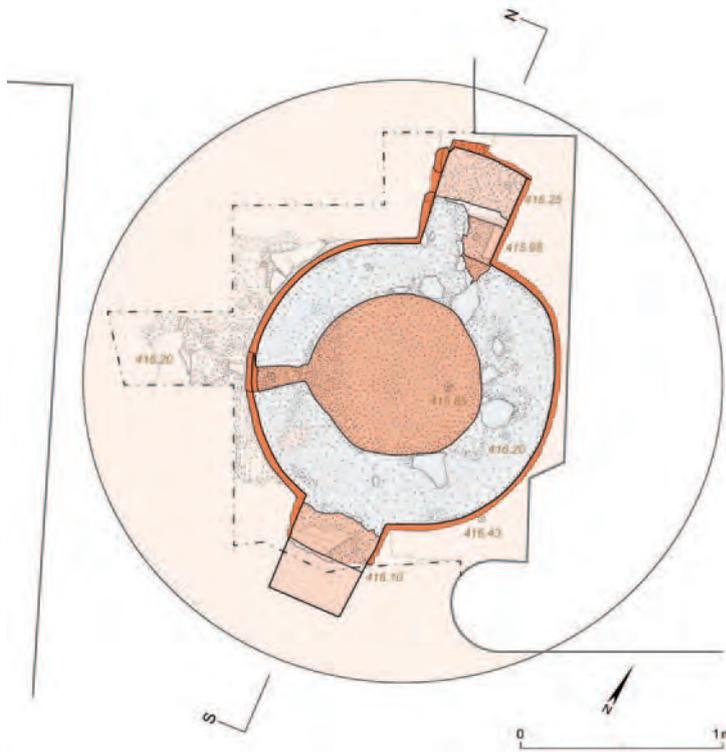


Fig. 59. Cloître Ste Catherine, cuve baptismale. Relevé de 2014 : plan.

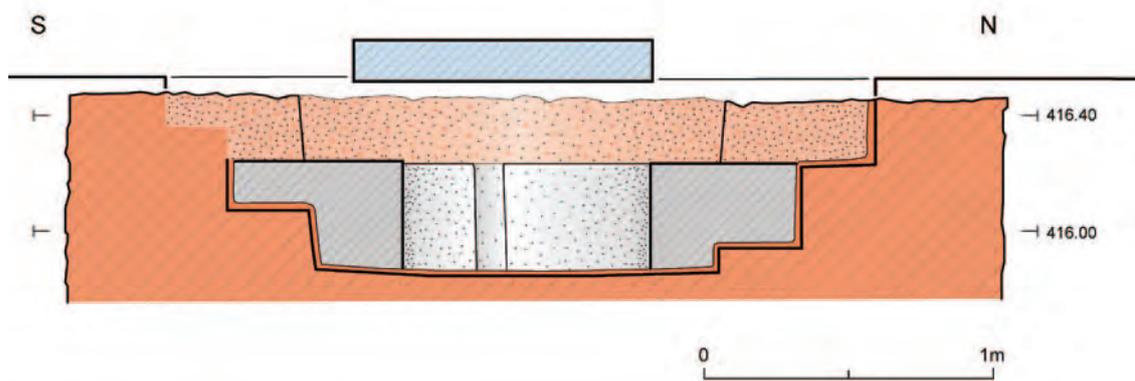


Fig. 60. Cloître Ste Catherine, cuve baptismale. Relevé de 2014 : coupe.

Fig. 61. Dépôt à l'ouest du Martolet, contre la galerie CFF. Etat du lapidaire provisoire, après le choix sévère des éléments à acheminer dans le clocher. Les blocs les plus grands sont restés sur place (les étagères ont été démontées) et attendent une présentation définitive.



Fig. 62A. Clocher, dépôt au 3e étage. Après tri, ce matériel a été évacué. Il s'agit principalement de fragments de terre cuite sans décors, ni contexte archéologique.



Fig. 62B. Clocher, dépôt au 3e étage. Avant notre intervention, le mobilier était stocké dans toutes sortes de contenants.





Fig. 63. Clocher, dépôt au 3e étage. Applique (?) en terre cuite (fouilles de la maison Panisset). Les surfaces creuses devaient contenir des incrustations (en verre, pierre, stuc ou métal ?).



Fig. 64. Clocher, dépôt au 3e étage. Exemples de tegulae (provenance inconnue). Les restes de peinture rouge et de mortier attestent qu'elles faisaient partie de coffres de tombes. Ce type est encore conservé dans le couloir des catacombes.



Fig. 65. Clocher, dépôt au 3e étage. Fragments d'enduits peints et de stucs moulurés (provenance inconnue).

Fig. 66. Clocher, dépôt au 3e étage. Fragment d'une fresque représentant une crucifixion (provenance inconnue). Le graffito «1941» indique que la fresque a été abattue après cette date. Elle pourrait provenir du clocher roman (écroulé en 1942) ou du bas-côté oriental de la basilique du XVIIe siècle (partiellement détruit en 1947).

Fig. 67. Clocher, dépôt au 3e étage.
« Mitre de St Théodule » (provenance inconnue).
Identification selon l'intitulé de la boîte en carton dans lequel cet objet était conservé.
Objet en terre cuite moulurée et peinte ; l'intérieur creux sur une profondeur de 5 cm est également peint. D'après la perspective et la finition, la mitre était visible depuis le bas : elle n'était donc pas portée par un personnage, mais devait plutôt faire partie d'un écusson (cf. fig. 81).



Fig. 68 à 73. Clocher, dépôt au 3e étage.
Exemples des éléments lapidaires (tous de provenance inconnue).



Fig. 68.



Fig. 69.



Fig. 70.



Fig. 71.



Fig. 72.



Fig. 73.



Fig. 74. Clocher, dépôt au 3e étage. Bénitier en pierre ollaire (provenance inconnue). Ce bénitier est le plus gros de ceux qui sont conservés dans le clocher.

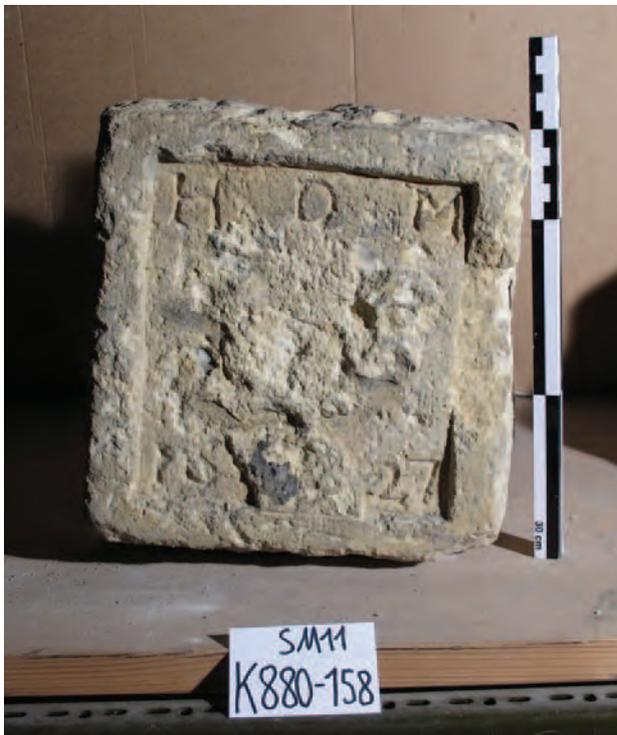


Fig. 75 et 76. Clocher, dépôt au 3e étage. Ecusson en pierre sculptée (provenance inconnue). L'écusson ont été taillé dans une dalle récupérée, puisqu'une moulure est observable au dos du bloc sur deux de ses côtés.



Fig. 77. Clocher, dépôt au 3e étage.
Poids en granit (provenance inconnue).
Pierre taillée oviforme (le dessous est incurvé),
avec un trou d'encastrement au sommet et le
chiffre « XV » gravé sur sa panse. Il pourrait
s'agir du poids d'une balance ou d'une horloge.



Fig. 78. Clocher, dépôt au 3e étage.
Sphère taillée dans du calcaire noir (provenance
inconnue).
La surface est parfaitement régulière et porte des marques
de boucharde. Une fiche dotée d'un anneau est solidement
encastree et permettait de suspendre la pierre. Il s'agit
vraisemblablement du poids d'une horloge.

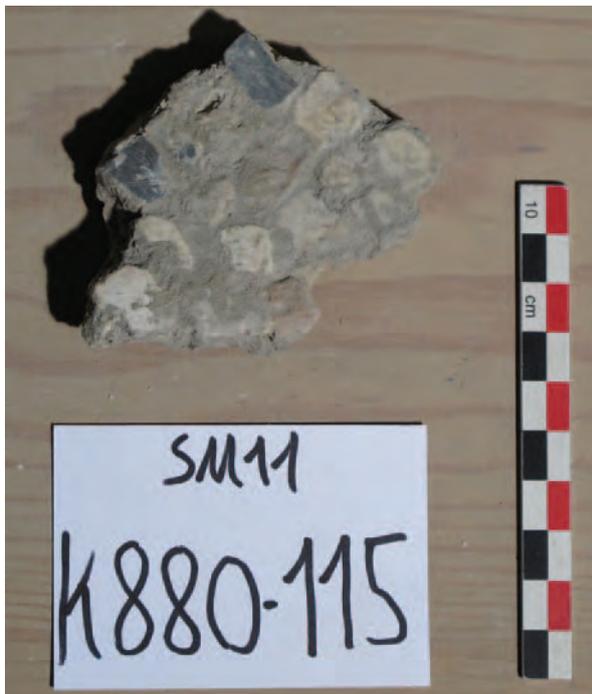


Fig. 79. Clocher, dépôt au 3e étage.
Fragment de mosaïque (provenance inconnue).



Fig. 80. Clocher, dépôt au 3e étage.
Flacon en céramique (provenance inconnue).



Fig. 81. Clocher, dépôt au 3e étage. Plaque en fonte décorée d'un écusson. Protection de la paroi d'un âtre. La mitre et la croix tréflée indiquent son appartenance à l'Abbaye de St-Maurice. La date « 1679 » correspond à l'abbatiate de Joseph Tobie FRANC (1669-1686).



Fig. 82

Fig. 82 et 83. Clocher, dépôt au 3e étage. Eléments décorés de deux poêles en pierre ollaire (provenance inconnue).

Fig. 82 : écusson couronné, daté de 1709, un dragon montant à l'assaut d'une tour, flanqué d'un motif à quatre pointes. Il fait référence à la famille de Quartéry (selon l'Armorial Valaisan).

Fig. 83 : mitre et croix tréflée ne laissent pas de doute quant à la fabrication sur commande de l'Abbaye.

Fig. 83



Fig. 84. Clocher, dépôt au 3e étage. Fragments d'un poêle en faïence (provenance inconnue). Deux pieds et une console.



Fig. 85. Clocher, dépôt au 3e étage.
Ossements d'une tombe.
Selon l'intitulé du carton qui les contenait et les schémas de situation qui les accompagnent, il s'agit de la sépulture de l'âge du Bronze mise au jour par L. Blondel en 1944, dans le Martolet, au pied de la falaise.

Fig. 86 à 88. Clocher, dépôt au 3e étage.
Trois exemples d'inscription sur pierre et dalles de terre cuite.

Fig. 87



Fig. 86





Fig. 88



Fig. 89. Clocher, dépôt au 3e étage.

Deux fragments d'ambon.

Ils sont accompagnés d'une note du chne G. Stucky, daté de 2001. Le contexte dans lequel ces fragments ont été prélevés n'est pas précisé.



Fig. 90. Clocher, dépôt au 3e étage.

Fragments de sol mis en œuvre selon la technique dite en *opus spicatum* (époque romaine).

Les fragments correspondent à ceux des clichés pris en 1911, lors que le Chne P. Bourban documente les travaux de canalisation en ville de St-Maurice.



SM_K219-42_1.JPG



SM_K219-42_2.JPG



SM_K219-42_3.JPG



SM_K219-42_4.JPG



SM_K219-42_5.JPG



SM_K219-42_6.JPG



SM_K219-42_7.JPG



SM_K219-42_8.JPG



SM_K219-42_9.JPG



SM_K219-42_10.JPG



SM_K219-42_11.JPG



SM_K219-42_12.JPG



SM_K219-42_13.JPG



SM_K219-42_14.JPG



SM_K219-42_15.JPG



SM_K219-42_16.JPG



SM_K219-42_17.JPG



SM_K219-42_18.JPG



SM_K219-42_19.JPG



SM_K324-12.JPG



SM_K875-2.JPG



SM_K880-1_1.JPG



SM_K880-1_2.JPG



SM_K880-1_3.JPG



SM_K880-1_4.JPG



SM_K880-1_5.JPG



SM_K880-1_6.JPG



SM_K880-2_1.JPG



SM_K880-2_2.JPG



SM_K880-3.JPG



SM_K880-4_1.JPG



SM_K880-4_2.JPG



SM_K880-5.JPG



SM_K880-6_8.JPG



SM_K880-9.JPG



SM_K880-10.JPG



SM_K880-11.JPG



SM_K880-12.JPG



SM_K880-13.JPG



SM_K880-14.JPG



SM_K880-15.JPG



SM_K880-16.JPG



SM_K880-17.JPG



SM_K880-18.JPG



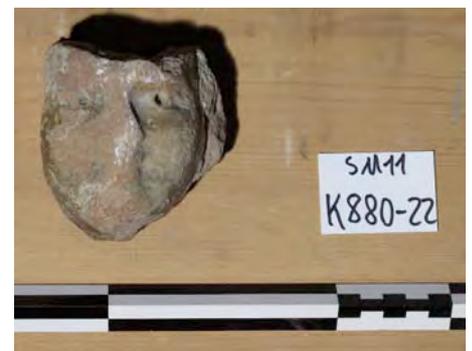
SM_K880-19.JPG



SM_K880-20.JPG



SM_K880-21.JPG



SM_K880-22.JPG



SM_K880-23.JPG



SM_K880-24.JPG



SM_K880-26.JPG



SM_K880-27.JPG



SM_K880-28.JPG



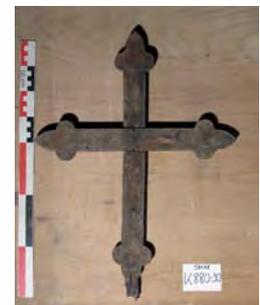
SM_K880-29.JPG



SM_K880-30.JPG



SM_K880-30_1.JPG



SM_K880-30_2.JPG



SM_K880-30_3.JPG



SM_K880-30_4.JPG



SM_K880-31_mouleCroixStM.JPG



SM_K880-32.JPG



SM_K880-33.JPG



SM_K880-36.JPG



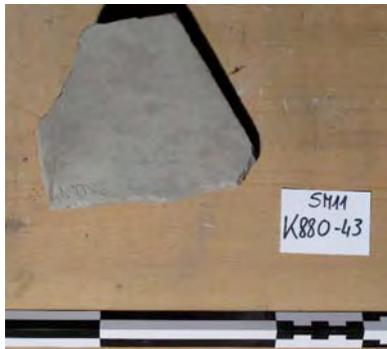
SM_K880-38.JPG



SM_K880-40.JPG



SM_K880-41.JPG



SM_K880-43.JPG



SM_K880-43_detail.JPG



SM_K880-44.JPG



SM_K880-45.JPG



SM_K880-47.JPG



SM_K880-48.JPG



SM_K880-49.JPG



SM_K880-50.jpg



SM_K880-51-55.JPG



SM_K880-56-58.JPG



SM_K880-59-60.JPG



SM_K880-61-62.JPG



SM_K880-63.JPG



SM_K880-64.JPG



SM_K880-65.JPG



SM_K880-66-67.JPG



SM_K880-68-70.JPG



SM_K880-71.JPG



SM_K880-72-80.JPG



SM_K880-81-86.JPG



SM_K880-88-89.JPG



SM_K880-90-91.JPG



SM_K880-93.JPG



SM_K880-95.JPG



SM_K880-96.JPG



SM_K880-97.JPG



SM_K880-98.JPG



SM_K880-99.JPG



SM_K880-100_cruzifix.JPG



SM_K880-101.JPG



SM_K880-102_1.JPG



SM_K880-102_2.JPG



SM_K880-103.JPG



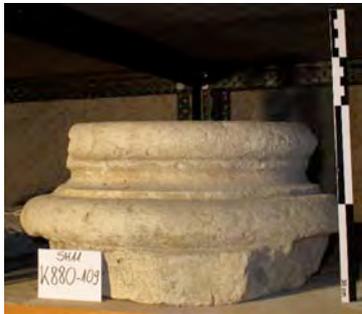
SM_K880-104.JPG



SM_K880-105-107.JPG



SM_K880-108.JPG



SM_K880-109.JPG



SM_K880-110.JPG



SM_K880-111.JPG



SM_K880-112.JPG



SM_K880-113.JPG



SM_K880-114.JPG



SM_K880-115.JPG



SM_K880-116_angelot.JPG



SM_K880-118.JPG



SM_K880-119.JPG



SM_K880-120.JPG



SM_K880-121.JPG



SM_K880-122.JPG



SM_K880-123_1.JPG



SM_K880-123_2.JPG



SM_K880-124.JPG



SM_K880-125.JPG



SM_K880-126_1.JPG



SM_K880-126_2.JPG



SM_K880-126_3.JPG



SM_K880-126_4.JPG



SM_K880-126_5.JPG



SM_K880-126_6.JPG



SM_K880-126_7.JPG



SM_K880-126_8.JPG



SM_K880-127_1.JPG



SM_K880-127_2.JPG



SM_K880-127_3.jpg



SM_K880-127_4.jpg



SM_K880-127_5.JPG



SM_K880-127_6.JPG



SM_K880-127_7toscanKapitell.jpg



SM_K880-129.JPG



SM_K880-130.JPG



SM_K880-131.JPG



SM_K880-132.JPG



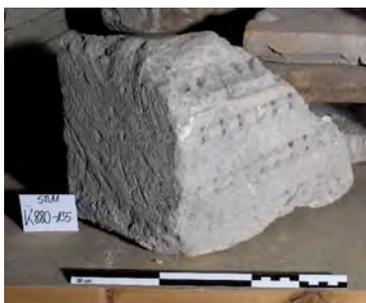
SM_K880-133_1.JPG



SM_K880-133_2.JPG



SM_K880-134.JPG



SM_K880-135_1.JPG



SM_K880-135_2.JPG



SM_K880-135_3.JPG



SM_K880-135_4.JPG



SM_K880-135_5.JPG



SM_K880-137.JPG



SM_K880-139.JPG



SM_K880-140.JPG



SM_K880-141.JPG



SM_K880-142.JPG



SM_K880-143.JPG



SM_K880-144.JPG



SM_K880-145.JPG



SM_K880-147.JPG



SM_K880-148.JPG



SM_K880-149_chancel1.JPG



SM_K880-149_chancel2.JPG



SM_K880-151.JPG



SM_K880-152.JPG



SM_K880-153.JPG



SM_K880-154.JPG



SM_K880-155.JPG



SM_K880-156.JPG



SM_K880-157.JPG



SM_K880-158.JPG



SM_K880-159.JPG



SM_K881-1.JPG



SM_K881-2.JPG



SM_K881-3.JPG



SM_K881-4.JPG



SM_K881-6.JPG



SM_K881-7.JPG



SM_K881-8.JPG



SM_K881-9.JPG



SM_K881-10.JPG



SM_K881-11.JPG



SM_K881-12.JPG



SM_K881-13.JPG



SM_K881-14.JPG



SM_K881-15.JPG



SM_K881-17.JPG



SM_K881-18.JPG



SM_K881-20.JPG



SM_K881-21.JPG



SM_K881-22.JPG



SM_K881-23.JPG



SM_K881-24.JPG



SM_K881-25.JPG



SM_K881-26.JPG



SM_K881-27.JPG



SM_K881-29.JPG



SM_K881-31.JPG



SM_K881-32.JPG



SM_K881-35.JPG



SM_K882-1_1.JPG



SM_K882-1_2.JPG



SM_K883-1_1.JPG



SM_K883-1_2.JPG



SM_K883-1_3.JPG



SM_K884-1_mitre.JPG



SM_K885-1_Veroliez.JPG



SM_K886-1_PontStMaurice.JPG



SM_K887-1_ambo.JPG



SM_K888-01.JPG



SM_K888-02-03-05.JPG



SM_K888-04-06.JPG



SM_K888-07.JPG



SM_K888-08.JPG



SM_K888-09.JPG



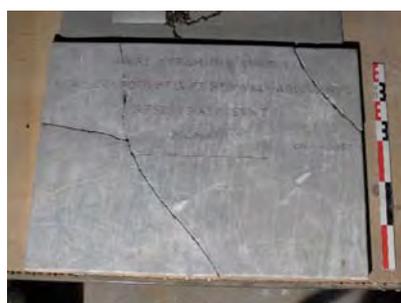
SM_K888-10_1.JPG



SM_K888-10_2.JPG



SM_K888-11.JPG



SM_K888-12.JPG



SM_K888-13.jpg



SM_K888-14.JPG



SM_K888-15.JPG



SM_K888-16.jpg



SM_K888-17.JPG



SM_K888-18.JPG



SM_K888-19.JPG



SM_K888-20_1.JPG



SM_K888-20_2.JPG



SM_K888-20_3.JPG



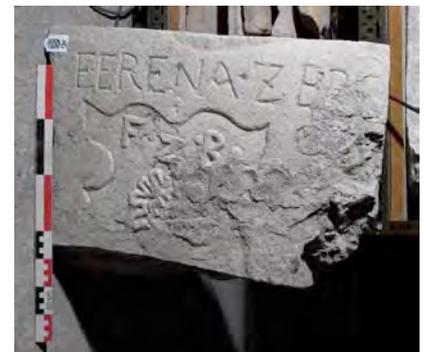
SM_K888-21.JPG



SM_K888-22.JPG



SM_K888-23.JPG



SM_K888-24.JPG